

TSHIMUSHUMINU

«Quand il sentit la tempête se lever et vit le vent rageur fouetter d'une grêle glaciale les sapins rabougris, les panneaux routiers signalisateurs, les lignes électriques aux alentours, Émile ne se retint plus. Il enfila son parka, décidé à tout

faire pour retrouver Shishin, même s'il lui fallait y laisser sa peau...»

Notre traditionnel cadeau de Noël, le conte de Jean-Noël Bilodeau.

Page 1

À LA POURSUITE DU POSSIBLE

Ils étaient 1 600, provenant de toutes les sphères de la société, à se pencher sur un des problèmes les plus criants du Québec: l'emploi. «L'emploi ne peut être seulement une préoccupation, a déclaré Gérald Larose à ce Forum national pour l'emploi, tenu les 5 et 6 novembre derniers à Montréal. Cela doit devenir une obsession».

À l'occasion de notre 300e numéro, NOUVELLES CSN a voulu rendre compte, à travers une série de reportages, de diverses initiatives d'origines syndicale ou populaire qui démontrent que cette «obsession» peut se traduire par des résultats concrets lorsqu'on se donne les moyens nécessaires pour y arriver, comme le font la CSN et le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois. C'est ainsi, par exemple, que les «ex-travailleurs» d'Uniroyal de Ville d'Anjou (notre photo) ont pu se partir une coopérative ouvrière qui leur permettra de bientôt prendre possession de leur propre usine

de production de poudre de caoutchouc à partir du recyclage de vieux pneus.

Page 17



Les bains de siège

Le billet de Michel Rioux

Page 44



MERCI!

La production de cette couverture spéciale et «colorée» du 300^e numéro de *Nouvelles CSN*, qui évoque nos espoirs et nos solidarités, a été rendue possible grâce à la participation financière de:

LA CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTRÉAL

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE QUÉBEC

LA SSQ MUTUELLE D'ASSURANCE GROUPE

LA FIDUCIE DU QUÉBEC

MAHEU, NOISEUX COMPTABLES

BLONDEAU ET COMPAGNIE

et à la collaboration des travailleuses et des travailleurs de ces institutions avec qui nous transigeons souvent pour:

Nos échanges bancaires

nos assurances collectives

nos vérifications financières

nos régimes de retraite



TSHIMUSHUMINU

Par Jean-Noël Bilodeau

L'eau pissait le long des fenêtres comme dans un lave-auto. Balayées par des vents furieux, les maisons se cramponnaient à la falaise. Le fleuve déchaîné, roulant sa colère par-dessus les brisants, s'acharnait sur elles comme s'il se fût agi de mauvaises dents. On aurait dit la Nature à l'envers tellement cette mi-décembre ne ressemblait pas à l'hiver.

Une porte claqua. Le long du débarcadère de la gare maritime, une forme sombre se mit à courir et disparut aussitôt, à peine visible sous les lumières des lampadaires secoués par la tempête.

La forêt d'épinettes n'était plus qu'un horizon noir. L'avion n'avait pas eu de mal à décoller du sol gelé, où s'estompait, à travers les nuages, le soleil gris et terne de cette saison aux après-midi trop courts. Le corps tendu, les poings fermés, Émile gardait son regard fixé devant lui. Pas un seul instant durant le voyage ne fut-il tenté de jeter un oeil, par le hublot à demi brouillé, vers cette terre aride qu'on survolait. Il n'avait qu'une pensée, celle de se retrouver parmi les siens.

À force de manoeuvrer, en solitaire, douze heures par jour, sept jours par semaine, un bélier mécanique dans les boues rocailleuses de la toundra, Émile, comme les marins, en était venu à respecter les signes, les présages. Ce que d'autres appellent intuition, parce qu'ils ne trouvent pas d'explication à certaines de

leurs pensées présagères, lui, ce forestier du nord, avait acquis cette profonde conviction que les humains avaient toujours, du plus profond de leur histoire, su communiquer entre eux, au-delà des distances et du temps. Qu'il suffisait d'être attentif aux choses, aux mouvements, à certains sons, pour comprendre aisément le sens des messages transmis. Il lui était souvent arrivé de quitter, comme maintenant, sur un coup de tête, parce qu'à l'observation d'une danse d'oiseau dans le ciel, à la sensation particulière ressentie lors d'un coup de vent passager, ou d'une rencontre inhabituelle, il était convaincu qu'on avait besoin de lui, là-bas, où l'un des siens pouvait être blessé ou malade. Chaque fois, le voyage avait été justifié. Mais jamais un signe ne l'avait autant touché que



ce petit objet trouvé aux abords de son chantier et qu'il tenait maintenant, serré, dans l'un de ses poings fermés.



Lorsqu'il vit le restaurateur expulser rudement l'Amérindienne, Thai, arrachant violemment son tablier de cuisinier, piqua une telle colère devant les clients qu'ils en demeurèrent abasourdis. «*Salaud, on envoie même pas un chien boire par un temps pareil!*» avait-il hurlé à son patron. Son audace fut de courte durée. Profitant de sa taille, le malabar agrippa le petit cuisinier par la veste et le lança, à son tour, sans ménagement, au dehors de l'établissement. «*Que j't'e r'voye pu icitte, p'tit tabarnack de jaune... chrisse-moé ton camp!*», lui conseilla-t-il dans son vocabulaire de brute. «*Vous n'êtes qu'un malade, un inconscient. Il faut vous faire soigner, salaud!*», lui cria Thai, dans ce français châtié que son père avait appris des colons français de son pays natal. L'autre, ouvrant brusquement la porte, faisant mine de se lancer à sa poursuite, lui lança, suscitant les rires gras de la clientèle: «*C'pas le Vietnam icitte, mon ostie...!*»

Re foulant sa colère, Thai partit à la poursuite de la femme qu'il savait en détresse, mais il ne vit rien. Des tornades de pluie l'environnaient. Ce familier des moussons sud-asiatiques aurait dû entendre des pas, mais du plus loin qu'il tendait l'oreille, ce n'était que claquements de tôles soulevées par le vent et trombes d'eau projetées par des autos qui passaient à toute vitesse. Se fiant à cette volonté téméraire qui l'avait

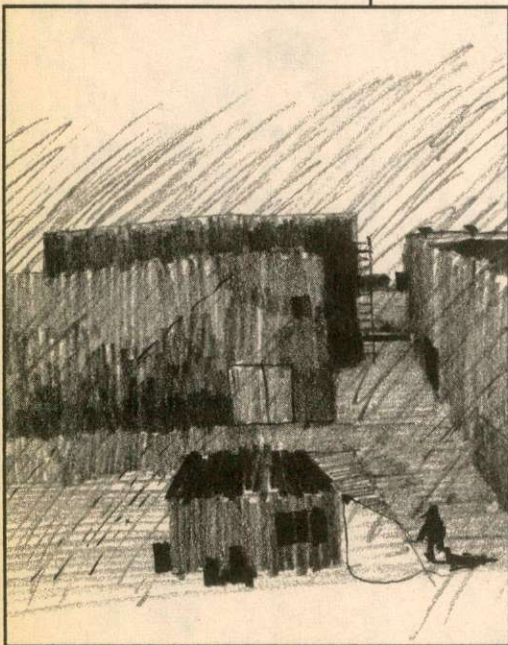
toujours servi dans d'autres moments plus difficiles de sa vie, Thai choisit de partir en direction

du fleuve et des bâtiments désaffectés du vieux port.

Cet ouragan démentiel, qui frappait tout sur son passage, n'avait pas de pitié pour la petite taille de l'homme, qu'il charria à volonté, le poussant à droite, le tirant à gauche, le bousculant contre les murs, le serrant, l'étouffant... Mais Thai en avait vu d'autres et cette tempête, cette pluie et ce froid d'hiver étaient jeux d'enfants à côté de ce qu'il avait vécu, enfant, sous des ciels de missiles, de bombes et de gaz.

L'Amérindienne avançait maintenant difficilement contre ce vent qui traversait son manteau trempé et lui faisait claquer les dents. N'eût-été cet enfant qu'elle portait et qui lui donnait ce courage, elle se serait depuis longtemps effondrée sur le trottoir glissant où ses pas dérapaient. Elle ne trouvait déjà plus la force de résister aux coups de ce vent perfide qui prenait lentement possession d'elle. Y arriverait-elle? Ses genoux fléchirent. Elle crut que son heure était arrivée. Il ne fallait pas perdre conscience. Elle savait que ce serait la fin car ce vent portait le froid, l'esprit mauvais de la mort... Au moment de s'évanouir, Shishin crut entendre son nom et une voix, une voix peu familière, une voix étrangère mais polie, polie comme les pierres de la plage de Malioténam, qui l'appelait, qui la tirait du néant...

Thai vivait seul dans une chambre, au dernier étage de cette maison du Cap-aux-Diamants. Depuis son arrivée au pays, il avait souvent déménagé et changé d'emploi. On lui avait fait tondre des gazons d'église, distribuer des circulaires commerciales, laver des planchers de centres d'achats, nettoyer des légumes dans des entrepôts d'importation, et puis un jour, les bons samaritains décidèrent qu'ils en avaient assez fait pour lui et le laissèrent à lui-même: il trouva alors cet emploi de cuisinier de nuit dans ce restaurant du Cap à la cuisine «chinoise-québécoise», où on ne se posa même pas la question de savoir s'il était un authentique Chinois... Il aimait cet emploi où on ne l'embêtait pas et où on le payait mieux qu'ailleurs et cette chambre d'où,



par la fenêtre, on voyait le fleuve. Ainsi pouvait-il survivre à sa condition d'exilé et, dans ses moments de loisir, descendre en songe ce fleuve vers des destinations qui lui devenaient cependant, de jour en jour, moins précises et moins douloureuses.

Inquiet de l'état dans lequel il avait trouvé cette femme, effondrée sur le pavé, l'eau lui dégoulinant sur le visage, son ventre gonflant l'anorak sali et détrempe, Thai avait d'abord cherché par tous les moyens à attirer l'attention des automobilistes. Ce fut peine perdue. Et cette pluie froide, qui se métamorphosait par moments en cristaux de glace, n'arrêtait pas de tomber. Il n'y avait pas âme qui vive aux alentours. Qui se serait risqué, à cette heure de la nuit, sur des trottoirs glissants, gluants de gadoue, pour venir en aide à deux pauvres hères qui gesticulaient, titubaient, s'affaïaient l'un sur l'autre comme de pauvres clochards ivrognes?

Il l'avait alors portée jusque chez lui, tentant mais en vain à chaque pas, en la soulevant sous les aisselles, de la remettre sur ses pieds et de lui faire reprendre ses sens. Puis il s'était couché, exténué, à même le plancher, après avoir étendu dans le lit simple qui meublait cette chambre, le corps inconscient de Shishin.

Elle dormit toute la journée du lendemain, Thai à ses côtés, comme un ange gardien, attentif à la moindre agitation de la femme assoupie.

Thai n'aimait pas le destin. Il était devenu inquiet. Cette femme avait les traits familiers, la chevelure et les yeux aussi noirs que ceux des femmes de son peuple. Bien qu'elle eût la peau brune, Thai aurait juré que le destin se jouait de lui. «*Il m'a déjà fait trop de mal*», se surprit-il à penser tout haut, en jetant un coup d'oeil au fleuve, par sa fenêtre.

-*Auen tshin? Tanite uet-shiin?*

Thai sursauta. Profitant de son inattention momentanée, l'Amérindienne s'était tournée vers lui et le regardait droit dans les yeux. Elle répéta sa question dans une langue qui lui était inconnue, une langue qu'il n'avait jamais

entendue, même parmi les Québécois qu'il avait rencontrés jusqu'ici.

S'approchant d'elle, il lui fit signe qu'il ne comprenait pas, qu'elle devrait répéter... «*D'où tu viens, toi, t'es pas d'icitte?*» lui traduisit-elle en s'amusant de sa surprise.

-*Euh...non. Je viens d'ailleurs, loin... d'un pays qui s'appelle Vietnam!*

-*Vietnam... Ça rime avec Malioténam!*

-*Malioténam!*

-*Sur la Côte-Nord. Pas loin de Sept-Iles. Mais pas mal loin de Saïgon!*

Shishin riait de plus belle. Thai, les yeux écarquillés, n'y comprenait rien: «*Tu connais mon pays!*» lui dit-il.

-*Bien sûr. Tout le monde connaît ça, le Vietnam*, répondit la Montagnaise. *Ça ne fait pas assez longtemps qu'y a eu la guerre, chez vous. Tout le monde s'en rappelle. Il y en avait tous les soirs, à la télévision, de la guerre du Vietnam!*

Pendant un moment, il y eut une gêne. Dans les yeux de l'Asiatique, une ombre passa, qui portait de lourds souvenirs. Bien qu'il eût su qu'elle avait ressenti cette brève émotion, il se reprit aussitôt:

-*Je... j'étais encore enfant... il y a longtemps que j'en suis parti. Maintenant, je reste ici...!*

Thai détourna la tête. Il n'ajouta rien. Shishin respecta le silence de cet étrange interlocuteur. Elle se tut, même si elle avait envie de lui dire qu'elle n'avait jamais aimé cette guerre, où l'on voyait tant d'enfants mourir sous les bombes, qu'elle s'était toujours sentie proche de son peuple, qui ressemblait au sien comme un frère, qu'elle avait toujours voulu dire qu'elle n'avait jamais compris pourquoi, comme elle ne comprenait pas pourquoi, tout-à-coup, elle était couchée dans cette chambre.

Shishin se dit qu'elle pou-



.....
vait lui faire confiance parce qu'il l'avait laissée partager une de ses émotions.

Elle ferma les yeux. Thai aluma le petit réchaud électrique à deux ronds, installé sur le seul autre meuble de la chambre, un bahut grossier, devant lequel il s'activa. Après avoir repoussé d'une main le mince rideau de bambou qui servait d'écran, il en sortit une casserole, une poignée de légumes et un sac de riz sauvage. La vapeur du bouillon de légumes et l'odeur du riz cuit ne furent pas longues à remplir la chambrette. Thai entrouvrit la fenêtre pour laisser sortir un peu de chaleur. La tempête s'était calmée durant la nuit: de magnifiques cristaux de neige, comme les fleurs blanches d'un cerisier de printemps, tombaient maintenant mollement sur le rebord de la lucarne. Ils mangèrent avidement, tous les deux, sans dire un mot.

Quand ils eurent fini, Shishin se leva et dit à son compagnon sur un ton qui n'admettait pas la réplique:

-Maintenant, je rentre chez moi!

-Où restes-tu?

-A Malioténam.

-Non, je veux dire ici. Sur quelle rue? J'irai te reconduire...

-Ici, je ne reste nulle part. T'as été bien gentil de m'amener chez toi, mais j'habite pas ici. Je ne veux pas habiter ici. Il faut que je parte!

Elle était déjà debout, prête à partir. En lui parlant, Shishin portait la main à son ventre, signifiant par là son désir de faire naître son enfant chez elle, dans son pays, là où elle-même était née, là où sa mère était née.

Malgré la détermination qu'il percevait chez elle, Thai tenta de lui faire entendre raison. Ce n'était pas le bol de riz qu'elle avait partagé qui lui donnerait la force de se rendre jusque dans ce village, dont il ne savait rien, mais dont il imaginait le terrible voyage pour s'y rendre quand on n'a pas le sou, ni de moyen de transport, ni de nourri-

.....
ture à prendre avec soi...

Ils n'eurent pas à en discuter longuement. Quelqu'un frappait à la porte avec force et criait à Thai d'ouvrir: «*Ouvre, ou ben donc je défonce..!*»

Thai, au lieu de s'élancer vers la porte, n'eut qu'un seul réflexe, celui de se placer comme un bouclier devant Shishin, alors que la ferrure éclatait et que la porte s'ouvrait, pour laisser passer la logeuse et son mari.

«*Notre maison, c'est pas un bordel!* hurlait-elle, rouge de colère, en surgissant au haut de l'escalier. *En tout cas, renchérit-elle, pas par du monde comme vous autres... Voir si je vas admettre ça dans ma maison... Allez-vous-en tout suite... tout suite... sans ça...* - elle s'écarta pour désigner son mari - *c'est lui qui va vous sortir!*»

«*Mais... madame... ce n'est pas ce que vous pensez...*» lui objecta Thai, en empêchant, tant bien que mal, le mari de mettre la menace à exécution.

«*Ce que je pense, ça me regarde. J'ai une religion, moi!*» rétorqua, sur un ton méprisant, la mégère, en lui ordonnant de ramasser ses affaires et de partir «*au plus sacrant...*»

Shishin aida à remplir, en vitesse, une valise de carton, que Thai extirpa nerveusement de dessous le lit et qui put aisément contenir tout ce qu'il possédait. Il mit le réchaud et le contenu du bahut dans un sac à poubelles vert et, en moins de deux, ils se retrouvèrent sur le trottoir, bannis sans raison de la maison de chambres où Thai avait cru, bien naïvement, trouver le repos mérité après un si long voyage.

La situation était renversée. N'eût été de la générosité innée de l'Amérindienne, le pauvre Thai aurait eu du mal à résister au destin qui le malmenait à son tour. Malgré son état, Shishin empoigna la valise et, tirant Thai par le bras, l'entraîna sur le chemin du port.

Pour survivre à la saison d'hiver, les Amérindiens ont toujours su qu'il n'y a qu'un seul moyen de s'en sortir: en s'entraïdant. Seul, on meurt. Personne ne peut



refuser l'aide qui lui est demandée. Et Shishin savait que, dans les baraques désaffectées de la gare maritime, son ami Raoul se cachait, la nuit, enroulé dans un sac de couchage, au fond de sa vieille ChevyVan cabossée qui lui servait de résidence. C'est d'ailleurs là qu'elle comptait se rendre, hier soir, avant de perdre conscience. Lui la ramènerait à Malioténam. Elle n'en doutait pas. Thai n'aurait pas d'autre choix que de suivre.



L'avion se posa à l'aéroport de Sept-Iles. Les passagers débarquèrent. Quelques familles se réunirent bruyamment autour des arrivants et, une fois les bagages ramassés, ne s'attardèrent pas. Dehors, l'air laissait pressentir une nouvelle tempête.

Les haut-parleurs de la salle d'attente diffusaient une musique d'ambiance de Noël.

Émile Apinuesh traversa lentement, d'une démarche typique de ces hommes solitaires habitués à des sols accidentés, prenant garde, quel que soit l'endroit où ils posent le pied, de ne pas déranger; eux n'étant que de passage.

Il ne prit pas de temps à se rendre chez lui. Mais pour Émile, cette nuit-là devait être longue et mémorable. Il trouva sa maison sans lumière, froide, et ne comprit pas tout de suite que sa fille pouvait s'être absentée depuis si longtemps. Où était Shishin? Il s'inquiéta, téléphona aux voisins. On le lui dit. Pourquoi était-elle partie?... Avait-elle laissé un message à des parents, à des amis? N'avait-elle pas ici tout ce qu'il lui fallait?...

Il y a quelque mois, Shishin lui paraissait si heureuse qu'il partit sans inquiétude vers les chantiers. Que s'était-il passé depuis? Il se sentait maintenant coupable d'avoir été absent. «Un veuf ne devrait pas s'éloigner ainsi des siens», se disait-il en se jurant de ne plus remonter là-haut.

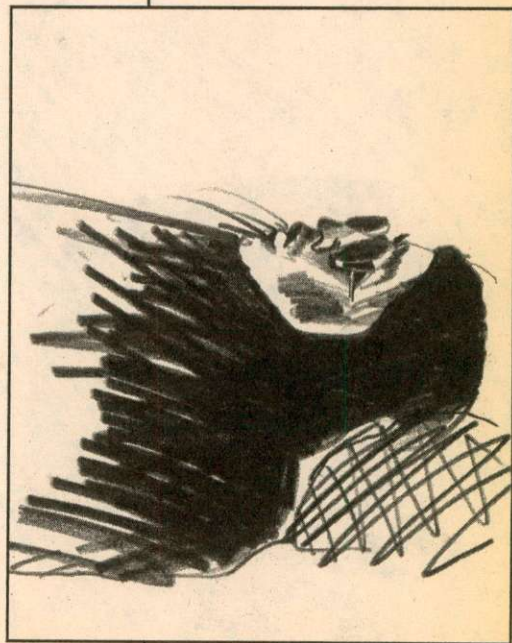
Qu'avait-il fait aux esprits pour qu'ils lui causent tant de mal?... Les signes lui auraient-ils menti?

Il ne fut pas long à comprendre. La fugue de sa fille, en son absence, n'était un secret pour personne au village. Une vilaine peine d'amour l'aurait bouleversée et, craignant le ridicule, elle s'était enfuie, refusant de partager un tel malheur. Se sentant abandonnée, elle avait sombré, aux dires des voisins, dans un désespoir insondable et, un matin, elle disparut. Des visiteurs avaient rapporté la nouvelle au village que Shishin, enceinte, ne voulait rien savoir de personne, qu'elle traînait, jour après jour, comme folle, sa douleur dans les quartiers mal famés de la ville.

Émile, qui croyait connaître sa fille, rageait contre lui-même. Pourquoi n'en avait-il rien su? Pourquoi ne s'était-il donc pas aperçu des troubles que sa pauvre fille pouvait avoir vécus? Il se détestait, tournait les plus noires pensées dans sa tête. Il ne dormit pas.

C'est alors qu'il se rappela du petit objet trouvé là-haut, de ce signe auquel il n'avait pu résister. Enfonçant les mains dans ses poches, il le sortit et, tournant dans sa large paume la pièce sculptée par les Anciens, il comprit...

Raoul ne fut pas difficile à trouver. Il était couché sur le plancher de la camionnette et Shishin le secoua pour le réveiller. Thai écoutait Shishin parler la langue montagnaise et comprenait, à ses seules intonations, qu'elle était fermement décidée à convaincre Raoul de les conduire à Malioténam. Raoul, dans sa demi-torpeur, paraissait cependant indifférent aux paroles de Shishin. Comme il ne réagissait pas, elle se choqua et indiqua fermement à Thai de s'asseoir sur la banquette arrière.



Sans même attendre la réponse de Raoul, elle prit place sur le siège du conducteur et mit le moteur en marche.

La ChevyVan eut quelques soubresauts pendant que Shishin, sans pitié, changeait les vitesses de la transmission sans même attendre que le moteur soit réchauffé. Mais le véhicule avait une mécanique à toute épreuve et prit rapidement son allure sur l'autoroute Dufferin pour les amener sur la 138, la route de la Côte-Nord. Raoul, trop ensommeillé pour réagir, dormit tout son saoul une bonne partie du voyage.

Shishin conduisait d'une main de maître. Pendant que défilait devant eux le paysage montagneux de la côte, elle eut tout le temps de raconter à Thai comment son peuple était venu d'Asie il y a plus de trente mille ans, ce qui expliquait les ressemblances que le petit Vietnamien avait observées. «*Et nous ne sommes pas prêts de mourir après tant de temps...*» lui dit-elle, un sourire aux lèvres, pendant que la ChevyVan, poussée à la limite de ses capacités mécaniques, rongait les kilomètres qui les séparaient encore de la réserve où Shishin, habitée d'une détermination inébranlable, avait décidé qu'elle se rendrait pour accoucher.

«Durant les longs mois d'hiver, les Amérindiens enseignèrent aux envahisseurs blancs à vaincre la faim et le froid, et partagèrent avec eux leurs connaissances pour vivre avec une nature qui ne leur était pas favorable. On dirait qu'aujourd'hui, ils ont oublié ce que les nôtres leur ont appris. Ils ne devraient pas. Nous sommes peut-être encore maintenant les vrais spécialistes de cette partie de planète. Un de ces jours, ils comprendront que la nature sait se défendre et qu'il faut la respecter comme il nous fut appris de la respecter.»

Les rivières, les lacs succédaient aux montagnes. Après Tadoussac, Thai vit moins de villages et d'habitations le long

de la route de ce fleuve qui s'élargissait et devenait la mer. Les arbres étaient plus clairsemés sur les caps rocaillieux où la neige, lissée par les vents, jetait ses éclairs de glace aux yeux des voyageurs.

Thai ressentait, pour lui-même maintenant, le désir impérieux, la hâte de Shishin de retrouver un pays si différent. Le paysage qu'il contemplait lui parlait de la grandeur et du courage de ceux qui habitaient ici et qui n'avaient pas d'autre choix que de posséder de telles qualités dans cette nature. Il comprit alors que les silences de sa compagne pouvaient être aussi riches que ses paroles.

Shishin avait surestimé ses forces. Après avoir roulé plusieurs heures, elle avait laissé Raoul prendre le volant de la camionnette, qui survivait par miracle à une telle randonnée. Elle s'était couchée sur la banquette, près de Thai, et se reposait. Son ventre tirillait et elle sentait qu'il n'y avait plus beaucoup de temps avant que l'enfant naisse.

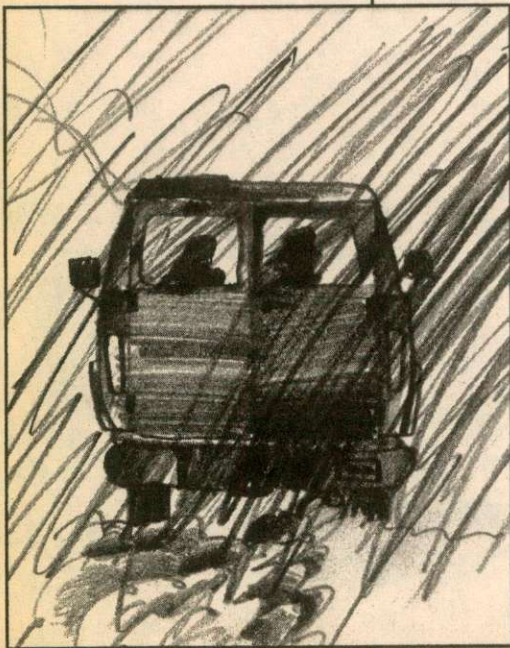
La nuit était tombée. Il ne restait qu'une centaine de kilomètres avant l'arrivée. Mais dans ce pays, la Nature est imprévisible, les tempêtes fréquentes...

Quelques minutes d'un ciel hésitant et ça y était; la neige, poussée par des vents rageurs, obstruait déjà la route et forçait les voyageurs à s'arrêter sur l'accotement de la chaussée que les lumières des phares ne parvenaient plus à distinguer. Raoul tenta, du mieux qu'il put, de faire avancer la camionnette mais le risque était trop grand de l'enliser dans une congère sans espoir d'en sortir avant la fin de l'intempérie.

Shishin ressentit alors les premières douleurs...



mile conjurait le sort d'épargner sa fille, dont il était sans nouvelle. Autour de l'ombre immense de l'homme, la fournaise avivée projetait en tous sens des lueurs inquiétantes. D'un pas nerveux, à maintes reprises, il pouvait se



lever, courir à la fenêtre, en écar-
ter brusquement les rideaux et je-
ter un regard angoissé vers la rou-
te à proximité. «*Il est sûrement ar-
rivé quelque chose... C'est im-
possible qu'elle ne m'en ait rien
dit...*»

Quand il sentit la tempête
se lever et vit le vent rageur fouet-
ter d'une grêle glaciale les sapins
rabougris, les panneaux routiers
signalisateurs, les lignes électri-
ques aux alentours, Émile ne se
retint plus. Il enfila son parka, dé-
cidé à tout faire pour retrouver
Shishin, même s'il lui fallait y lais-
ser sa peau...

Au moment de franchir le
seuil, la sonnerie du téléphone re-
tentit. Émile se précipita...

*-Kuei...Émile! C'est moi,
Raoul!*

*-Raoul? Qu'est-ce que tu
veux?*

-Shishin est avec moi!

*-Tshekuan?...Où t'es...où
elle est?*

-Dans la camionnette.

*-Dans la camionnette! Dans
quelle camionnette?*

Raoul dut expliquer à Émile
que la tempête les avait forcés à
s'arrêter sur la bord de la route,
dans une halte, là où ils avaient
trouvé par chance cette cabine
téléphonique.

*-Nous ne sommes pas
loin... mais la «van» veut plus
avancer. Ya trop de neige! On voit
rien!...*

Il hésita un peu avant de
dire à Émile que Shishin était sur
le point d'accoucher...

Ce fut comme si la foudre
l'avait touché.

Émile hurla dans l'appa-
reil: «*Restez où vous êtes!*»

Il bondit hors de chez lui.
S'engouffra dans son auto. Se di-
rigea aussitôt vers la maison de la
sage-femme, qu'il sortit du lit.
Sans autre forme d'explication,
mus par une volonté irréfléchie,
ils partirent, au beau milieu de la
nuit, sur la route glacée, dans la
direction indiquée par Raoul.



Ils gardèrent le moteur en
marche. Mais Raoul savait qu'il

n'y aurait pas assez d'essence.
L'indicateur était au plus bas. Thai
était accroupi près de Shishin,
qui s'était étendue sur le plan-
cher métallique, incapable de res-
ter plus longtemps assise. Les
deux hommes se sentaient im-
puissants devant les spasmes dou-
loureux de la jeune femme.

-J'ai appelé ton père!... dit
Raoul, dans un moment d'accalmie.

Shishin lui lança un regard
de reproche. Ce n'était pas le mo-
ment, pensa-t-elle. Mais les dou-
leurs avaient repris et l'idée de
recevoir de l'aide devenait impé-
rieuse... Si son père était là! Elle
devait être folle d'être partie com-
me elle l'avait fait... Elle se tour-
nait dans tous les sens, incon-
fortable... «*Accoucher, en pleine
tempête, dans un bazou de Chevy-
Van défoncé, faut être stupide...*»
Elle pleurait, hurlait sa douleur.

Thai lui tenait la main en
murmurant des phrases douces,
des mots qu'elle entendait pour
la première fois et qui la calmaient.
Elle se sentait bercée par ses étran-
ges mélodies.

La tempête au dehors ne
les effrayait plus; l'esprit du froid
avait beau siffler sa hargne mor-
telle par les fissures du châssis en
mauvais état et tout cabossé de la
camionnette, une magie s'opérait.
Le chant de Thai était un talisman
inattendu contre la colère de cet
esprit malin.

Shishin s'aban-
donna à la douceur de
cette pensée.



E

mile condui-
sait dange-
reusement.
Amorçant
mal les vi-
rages peu
visibles, la
voiture
dérapait.

Émile finis-
sait toujours
par la contrôler,

mais la passagère d'occa-
sion frémissait de peur. Lui fon-
çait, inconscient des dangers qu'il



pouvait faire courir. Ils franchirent ainsi une bonne distance, seuls sur la route, à la merci de la moindre faute du conducteur aveuglé.

Au détour d'un virage particulièrement difficile, Émile appliqua brusquement les freins. Au milieu de la route, un ours immense était debout, sur ses pattes arrières, empêchant les voyageurs imprudents d'aller plus loin. L'ours disparut aussitôt qu'aperçu.

Était-ce une hallucination? Un mauvais effet de la fatigue, de la nervosité? Si seul Émile l'avait vu, il aurait fallu en douter. Il est rare de voir, en plein hiver, un ours, bien qu'il ait eu bon caractère, quitter son hibernation pour venir en aide à ses protégés. Mais la sage-femme a, plus tard, à son tour, raconté. Et confirmé le récit du père affolé.

Émile sortit de la voiture et regarda attentivement autour de lui. Une faible lueur semblait venir de l'orée de la forêt, à quelques dizaines de pieds.

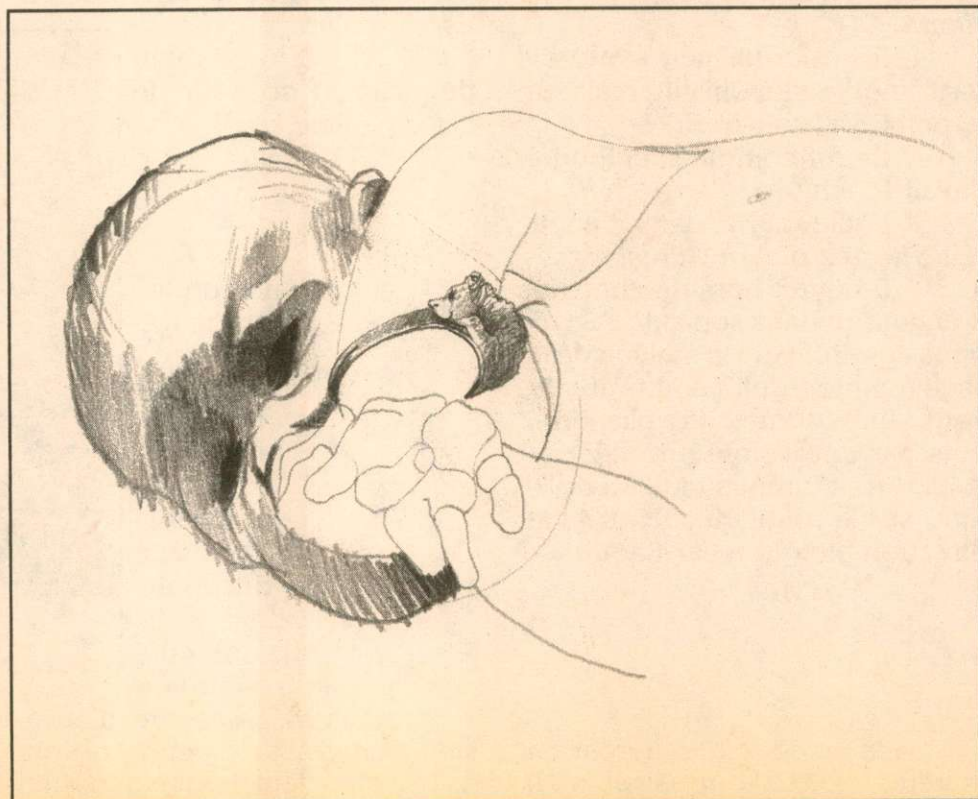
Il s'avança et put lire clairement, sur l'accotement, le panneau indicateur d'une halte routière.



L'enfant naquit ainsi, dans son pays enneigé jusqu'au cou. À la veille de Noël, une fois la tem-

pête apaisée. Il reposait dans les bras de la femme épuisée. La sage-femme l'avait enveloppé dans une flanellette blanche. «*Il sera l'enfant de Thai...*» murmurait tendrement Shishin.

Se rappelant alors, Émile fouilla dans la poche de son parka et en sortit un petit objet qu'il glissa en souriant au poignet de l'enfant: c'était un bracelet aux reflets verdis sculpté dans un ivoire de morse, laissant voir un ours assoupi; l'esprit si bon de l'ours, de Tshimushuminu, celui à qui on parle, celui qui écoute et comprend toutes les langues...



Dessins : Jean Gladau

Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Collaborations
Jacques Guay
Clément Trudel
Marc Laviolette

Photographes
Alain Chagnon
Guy Ouellet
Hélène Rochon

**Conception
graphique**
Jean Gladu

Montage informatique
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Métropole Litho

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires:

**Avis de changement
d'adresse:**
CSN adressage
1601 de Lorimier,
Montréal, Qc
H2K 4M5

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

POINT DE VUE

Je n'ai rien perdu, mais néanmoins je proteste!

M. Richard L'Écuyer
Directeur général
Hôpital Sainte-Justine

Monsieur le directeur général,

Ainsi donc, vous avez décidé de vous transformer en juge, de nous déclarer coupables et d'appliquer les sanctions de la Loi 160. Le caractère inique de cette loi, la démesure, la haine et la hargne qui la caractérisent sont peu à peu dénoncés par ceux et celles qui ont conservé leur liberté d'expression.

Vous décidez, malgré cela, de l'appliquer, c'est votre choix! Vous fermez les yeux sur le précédent dangereux contenu dans cette loi qui supprime la présomption d'innocence, c'est votre choix! Vous décidez d'ignorer l'accroc redoutable ainsi infligé à l'exercice de la justice au Québec, c'est votre choix! Vous décidez d'ignorer notre droit à un procès juste et équitable, c'est votre choix! Vous décidez de pénaliser des employés qui ont rendu des services essentiels aux malades, c'est votre choix! C'est votre choix, et c'est en même temps votre responsabilité. Vous n'ignorez pas, Monsieur le directeur général-juge-et-partie, que la répression porte en elle-même les germes de son échec. Les événements actuels qui se déroulent en Europe de l'Est en sont la preuve évidente. Tôt ou tard, le Pouvoir doit rendre des comptes quand les silencieux, retrouvant enfin la parole, l'interpellent en lui disant: «*Nous, le peuple!*», «*We, the people!*».

Ne me dites pas, Monsieur le directeur général, que vous n'avez pas le choix d'agir autrement. Dans toute vie d'adulte, vient un moment où l'on choisit de conserver la liberté de choisir ou d'y renoncer. Face à l'application de la Loi 160, si quelqu'un se dit dépourvu de toute liberté de choix, c'est peut-être parce qu'un choix antérieur a détruit cette liberté. Seule la personne qui a re-

noncé à cette liberté sait à quelle valeur elle l'a sacrifiée. Le discours simplificateur de vos acolytes voudrait nous faire croire que le légalisme outrancier est le fin mot de la démocratie. L'Histoire regorge d'exemples qui prouvent à quelles aberrations et à quelles cruautés peut conduire une pareille mentalité.

Vous pouvez, Monsieur le directeur général-juge, nous humilier et nous mépriser, mais sachez bien que vous ne pouvez me rejoindre dans la liberté qu'il me reste de protester contre l'application des sanctions. Ayant été retenue cinq semaines à la maison pour cause de maladie, je ne perds ni ancienneté, ni salaire, mais sachez bien que jamais, au grand jamais, je ne me prévaudrai de cette ancienneté préservée au détriment de mes compagnes et compagnons de travail dont vous avez injustement mutilé l'ancienneté. Ceux et celles qui étaient plus anciens et plus anciennes que moi, avant l'application servile et honteuse des sanctions de cette loi hypocrite, le demeureront toujours à mes yeux. Je prendrai tous les moyens à ma disposition pour ne leur causer aucun préjudice, soit dans le choix du congé annuel, dans les mutations volontaires et enfin, dans toute condition de travail où l'ancienneté fait loi. Vous les avez blessés et j'entends bien n'en tirer aucun avantage. Sachez bien que je nourris une vive admiration pour mes consoeurs et confrères de travail qui, en dépit du traitement injuste que vous leur infligez, continuent à prodiguer soins et services à des malades que vous prétendez défendre, en traitant comme des criminels ceux et celles qui les soignent.

Fièrement et en toute solidarité avec les employés syndiqués de Sainte-Justine,

Liliane Lecompte,
infirmière CSN

La tête haute!

Le lundi 11 décembre, à 8 heures du matin, Maurice Grenier et ses camarades de travail ont franchi, pour la première fois après deux ans, le seuil du 505 Est rue Maisonneuve, à Montréal, pour recouvrer, enfin, leurs postes au centre administratif de la compagnie Voyageur. Le lock-out imposé le 7 décembre 1987 venait officiellement de prendre fin!

Par Michel Crête

Plus tôt le même jour, à 5 heures du matin, d'autres employé-es des garages et des terminus Voyageur de Montréal et de Québec avaient posé le même geste que ceux des bureaux; ils étaient en grève depuis dix-huit mois.

Des paroles qui ne s'oublent pas...

«Lorsque notre assemblée générale a accepté le protocole de retour au travail, au début du mois de décembre, il y a eu très peu de réactions, de dire Maurice Grenier, président du Syndicat des employé-es de bureau de Voyageur, en entrevue quelques jours avant la rentrée. Mais je m'attends à ce qu'il y ait beaucoup d'émotivité le 11 décembre, parce qu'après avoir passé deux ans dehors, il y a des paroles qui ne s'oublent pas. Les cadres qui nous disaient, par exemple: "J'ai du monde pour vous remplacer et ils sont plus productifs que vous autres". Même si nous savons que ce n'est pas vrai, qu'on nous disait ça pour nous décourager, pour nous faire abandonner notre lutte, il reste que, humainement, c'est choquant de voir d'autres personnes qui prennent ta place».

Des gestes difficiles à balayer de la mémoire également. Comme la triste histoire de cette femme qui, après 44 ans de loyaux services, a profité du conflit pour prendre une retraite bien méritée. Lorsqu'elle s'est présentée au terminus Berri, à Montréal, pour recueillir ses effets personnels, on a poussé l'indécence jusqu'à lui refuser l'accès à son casier et on lui a donné ses objets par une porte entrebaillée, sans plus de manières. Des gestes qui ont choqué et affecté le sentiment d'appartenance des plus anciens de l'entreprise, qu'ils soient des bureaux, des garages ou des terminus, il y en a d'ailleurs eu tout au long du conflit,

comme les arrestations, les congédiements et l'annonce du déménagement des opérations du centre administratif dans la capitale fédérale.

Des périodes difficiles...

«Si les membres de notre syndicat n'ont pas connu de problèmes financiers majeurs et si, à ma connaissance, il y n'y pas eu de divorces dans nos rangs, je ne cacherai pas que nous avons passé des périodes difficiles, de confier Maurice Grenier. Nous nous sommes demandé, des fois: "Est-ce que nous allons rentrer un jour, retourner à l'ouvrage?" Surtout qu'il y avait des gens qui nous disaient: "Vous ne retrouverez jamais plus vos emplois chez Voyageur". Mais, heureusement, je me rappelais ce qu'un conseiller nous disait souvent: "Quand tu te bats, tu gagnes"!».

Quels gains?

Mais, justement, quels sont-ils, ces gains? *«Tout d'abord, nous sommes retournés à l'ouvrage. Rappelez-vous que Voyageur avait annoncé le déménagement de nos emplois à Ottawa. Souvenez-*

vous aussi qu'on nous avait congédiés, puis réintégrés. Ensuite, nous avons réussi à sauver nos emplois de 2 façons. En conservant la clause qui nous protège des effets des changements technologiques et en accordant la sécurité d'emploi aux employé-es embauchés avant 1985. Enfin, je crois que nous avons une convention convenable, qui comprend même des augmentations de salaires plutôt que des gels importants, comme l'exigeait Voyageur au début des négociations».

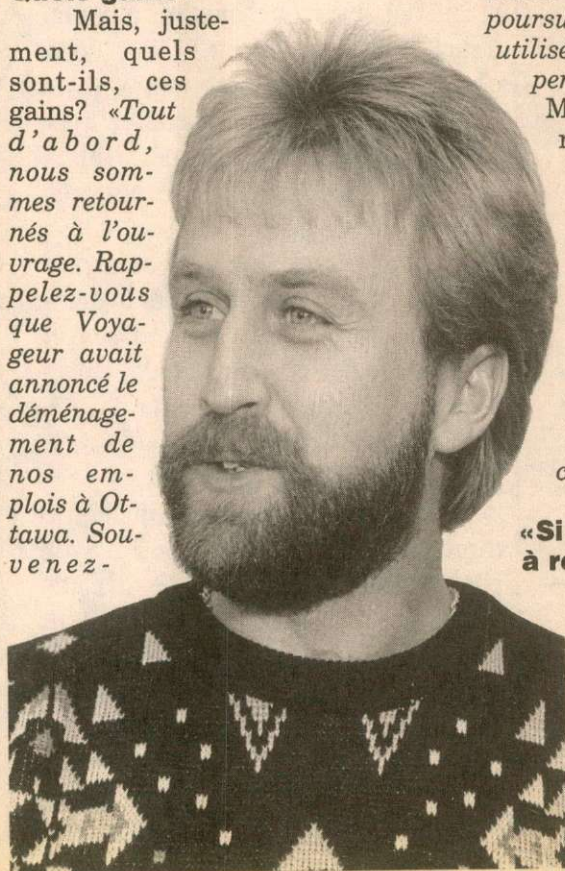
Une bataille inégale

Le président du syndicat attribue la longueur des conflits à deux phénomènes: l'embauche des scabs et la mauvaise analyse de l'employeur. *«La bataille ne s'est pas livrée à armes égales parce que le Code fédéral du travail, contrairement au Code québécois, ne comprend pas de loi anti-scabs. C'est simple, Voyageur a pu poursuivre ses activités parce qu'elle a utilisé des scabs et c'est ce qui a fait perdurer nos conflits»*, d'expliquer Maurice Grenier. Il a d'ailleurs rappelé que quelques mois avant le déclenchement des hostilités, la compagnie a entraîné des briseurs de grève, qui ont pris leurs jobs dès le début du lock-out!

«Ca va prendre une loi anti-scabs au fédéral, sinon, les employeurs auront toujours une longueur d'avance sur les syndiqué-es dans des conflits», affirme-t-il.

«Si c'était à recommencer...»

«Même si ça n'a pas toujours été facile, je peux déclarer que la majorité des personnes qui étaient là il y a deux ans y sont encore. C'est un conflit qui a grandi tout le monde et si c'était à recommencer, je poserais le même geste. C'est ma plus belle expérience collective».



Acceptation des protocoles de retour au travail

Fin des conflits chez Voyageur!

Cette fois-ci, c'est bien vrai: on pourra de nouveau se balader en autobus Voyageur! En effet, les quelque trois cents syndiqué-es de la compagnie Voyageur, en grève ou en lock-out depuis plus d'un an, certains même depuis deux ans, ont repris progressivement le travail.

Entre le premier et le 4 décembre, les assemblées générales des quatre syndicats concernés, affiliés à la FEESP-CSN, ont accepté, dans des proportions variant de 59% à 78%, les protocoles de retour au travail.

Les 60 employé-es de bureau du centre administratif, à Montréal, étaient en lock-out depuis décembre 1987, alors que les 240 de l'entretien et des terminus de Montréal et Québec étaient en grève depuis le 10 juin 1988.

Les protocoles

Les syndiqué-es ont donc donné leur aval à des protocoles de retour au travail transformant huit congédiements en suspensions variant de 3 à 12 mois.

Selon ces protocoles, plus de 90% des employé-es seront rappelés à l'ouvrage. D'ailleurs, pour le retour au travail, les employé-es ont pu choisir, selon leur ancienneté, leur quart de travail et les postes affichés. Les ententes de retour au travail prévoient également la mise à pied des briseurs de grève embauchés au début du conflit.

L'employeur et les organisations syndicales renoncent également à toutes les actions, injonctions, poursuites, plaintes, griefs, ou procédures légales relatives aux conflits.

Les protocoles disposent également du calcul de certains bénéfices marginaux (congés de maladie, vacances, etc.)

Des gains intéressants

Le 5 novembre dernier, les quatre syndicats de Voyageur s'étaient



prononcés dans des proportions entre 64% et 89% en faveur du rapport du médiateur spécial affecté à leurs dossiers, M. Yvan Blain, et, du même souffle, avaient accepté les ententes déjà intervenues sur des enjeux majeurs, dont les salaires, les changements technologiques et la sous-traitance.

Les syndiqué-es ont accepté des conventions collectives d'une durée de trois ans, à compter de leur signature, qui les mettent à l'abri de phénomènes comme l'introduction des changements technologiques et le recours à la sous-traitance.

Côté salarial, les augmentations varient d'un groupe à l'autre. Les employé-es de bureau toucheront, à la signature, une augmentation de 25,00\$ par semaine et des hausses totalisant 19% pour trois ans. Les syndiqué-es de l'entretien enregistreront, toujours pour trois ans, des augmentations salariales totalisant 12,5%, alors que leurs camarades des terminus de Montréal et Québec recevront respectivement des hausses de salaires de 11% et 12%.

Les gains de Voyageur

La compagnie Voyageur y trouve aussi son compte, dans ces contrats. Ainsi, elle n'aura plus l'oblige-

tion de payer les périodes de repas prévues pour les employé-es d'entretien (35 minutes/jour travaillé ou une économie de 7%) et des terminus (60 minutes/jour travaillé ou une économie de 11%). De plus, la compagnie réalise des gains au chapitre des congés de maladie. Ainsi, pour la durée de la prochaine convention, le nombre de congés sera réduit.

Rappelons qu'au début des négociations, Voyageur voulait obtenir des concessions monétaires (salaires et avantages sociaux) de l'ordre de 20% à 31%; recourir, dans certains cas, à la sous-traitance; éliminer d'autres emplois sans restriction à l'occasion de changements technologiques; et, enfin, faire appel à des agences privées pour couper à nouveau les effectifs en place.

Les votes:

Employé-es de bureau de Montréal: 66% pour le protocole de retour au travail.

Employé-es du terminus de Montréal: 59% pour le protocole de retour au travail.

Employé-es de l'entretien: 78% pour le protocole de retour au travail.

Employé-es du terminus de Québec: 64% pour le protocole de retour au travail.

Le libre-échange


Il y a ceux qui ont fait de la politique-fiction avec la question du libre-échange. On se rappelle les envolées lyriques des Bryan Mulroney et des Bernard Landry sur les jours de miel et de roses qui nous attendaient avec la signature de ce traité. «C'est le jack pot», avait même soutenu le p'tit gars de Baie Comeau, en parlant comme un académicien... Mais pour celles et ceux qui vivent dans la vraie vie et qui ne se racontent pas d'histoires, le libre-échange, c'est autre chose. Pour près de 6000 travailleuses et travailleurs du Québec, c'est leur emploi qui a été irrémédiablement perdu. Les chiffres qui suivent portent sur une période de dix mois, de novembre 1988 à septembre 1989.

Entreprise	Endroit	Date annoncée	Emplois perdus
Textile et vêtement			
Warnaco	Montréal	janv. 1989	140
Dominion Textile	Sherbrooke	fév. 1989	170
Dominion Textile	Trois-Rivières	fév. 1989	55
Dominion Textile	Beauharnois	fév. 1989	200
Dominion Textile	Granby	fév. 1989	250
Chemises Forsyth	Montréal	fév. 1989	50
Chemises Forsyth	St-Jean	fév. 1989	120
Marimac	Sherbrooke	mai 1989	237
			<hr/> 1 222
Chaussures			
Jarman	Lachine	nov. 1988	50
Chaussures Taurus	Contrecoeur	janv. 1989	100
			<hr/> 150
Transformation alimentaire			
Weston	Longueuil	nov. 1988	360
Kraft	Montréal	janv. 1989	290
Chocolat Lowney	Sherbrooke	fév. 1989	466
Hostess, Frito-Lay	Laval	avr. 1989	110
La Belle Fermière	Montréal	avr. 1989	80
			<hr/> 1 306
Produits pharmaceutiques			
Allergan	Montréal	déc. 1988	62
Johnson & Johnson	Montréal	juil. 1989	86
			<hr/> 148
Métallurgie			
Gillette	Montréal	nov. 1988	590
Inglis	Montmagny	fév. 1989	?
M.A.N. Ashton	St-Laurent	juil. 1989	21
			<hr/> 805

et la vraie vie

Entreprise	Endroit	Date annoncée	Emplois perdus
Produits électriques et électroniques			
Northern Telecom	Aylmer	déc. 1988	680
Canadien Marconi	Ville Mt-Royal	mars 1989	300
Northern Telecom Léviton	St-Laurent	janv. 1989	250
Manufacturing	Montréal	juil. 1989	175
Unisys Canada	St-Laurent	août 1989	230
			1 635
Papiers et produits d'emballage			
Emballage Sommerville	St-Laurent	fév. 1989	180
Consumers Packaging	Ville St-Pierre	juin 1989	460
Lawson Mardon Graphics	Laval	sept. 1989	60
			700
Nombre total d'emplois perdus: (nov. 1988 à sept. 1989)			5 966

*C'est avec joie
que l'équipe des
Presses Solidaires inc.
tient à souligner
la parution
du 300^e numéro de
Nouvelles CSN.
Encore longue vie
au bulletin de
l'autre information
qui nous est si nécessaire!*



★ **Longue vie** ★
à
**NOUVELLES
CSN!** ★

*VIE OUVRIÈRE
se refait une beauté.
Plus pertinent, plus percutant,
tout en couleurs.*

★ **SURVEILLENZ BIEN** ★
**VIE OUVRIÈRE DE MARS-AVRIL
DANS SES NOUVEAUX ATOURS!**

1212, rue Panet, Montréal, H2L 2Y7
(514) 523-5998



Taxe sur les produits...
Les Associations coopératives d'économie familiale
AU COEUR DE L'INJUSTICE

Par Lucie Laurin
La Bêtise

Solidaire
avec

«L'Histoire ne se répète jamais»
FORUM SUR
LE BURNOUT

NOUVELLES CSN

pour votre

3000

numéro



METROPOLE LITHO INC.

Photocomposition • Photomécanique • Impression • Reliure de tout genre

9001, boul. Parkway, Anjou (Québec) H1J 1N4 • Téléphone: (514) 352-4820

Ligne Watt: 1-800-361-3599 • Télécopieur: (514) 352-6428

Serons-nous spectateurs ou acteurs?

C'est le 5 mai prochain que s'ouvrira à Montréal le 55e congrès de la CSN. Est-il nécessaire d'insister sur l'importance de ces rassemblements pour la vitalité de notre mouvement? C'est à raison, d'ailleurs, que l'on parle «d'assemblée générale des syndicats» en évoquant le congrès. Depuis plusieurs mois déjà, le Comité exécutif de la centrale rencontre les organismes, les coordinations de services, les salarié-es pour mettre en circulation les principaux thèmes et objets de discussion. **NOUVELLES CSN**, dans ce premier article, rend compte de la rencontre des 5 et 6 décembre avec les salarié-es du mouvement.

Par Michel Rioux

«Nous prenons le tournant des années 90 mais, déjà, c'est l'an 2 000 qui se pointe à l'horizon et qui nous lance un défi» soulignait à juste titre le président Gerald Larose en invitant l'ensemble du mouvement à approfondir sa réflexion sur des enjeux qui, aujourd'hui même, nous confrontent déjà.

Il est bien entendu qu'à l'étape où nous en sommes, il y a davantage de questions que de

réponses dans le décor. Par exemple, la transformation de l'économie et les effets qu'on peut constater sur la composition de la main-d'oeuvre ont des conséquences directes sur l'organisation des nouveaux syndicats et, de ce fait, sur l'arrivée de nouveaux membres.

Des données sont incontournables. En 1985, 87 pour cent de toutes les entreprises québécoises comptaient moins de 50 employés. De 1978 à 1986, les trois-quarts des emplois ont été générés par des entreprises de moins de vingt employé-es. Comment, dans ces conditions, orienter notre travail de recrutement pour progresser de manière significative dans divers secteurs et améliorer les conditions de travail de nouveaux membres, et cela, en tentant de conserver la qualité actuelle des services aux syndicats affiliés?

Autre interrogation: comment ajuster la négociation des conditions de travail de nos membres à ce qui est en train de se transformer? Les objets de négociation, les manières de négocier, les outils pour le faire et les façons de développer le rapport de forces sont de plus en plus complexes.

Quel siège voulons-nous occuper? Celui de spectateur ou celui d'acteur? Car sur le terrain des relations de travail et de la gestion des entreprises, les choses évoluent rapidement. Qu'on songe, à titre d'exemple, au développement des coopératives de pro-

duction et de travail. Agissons-nous au maximum de ce que notre force collective pourrait nous permettre au plan de l'environnement, du développement



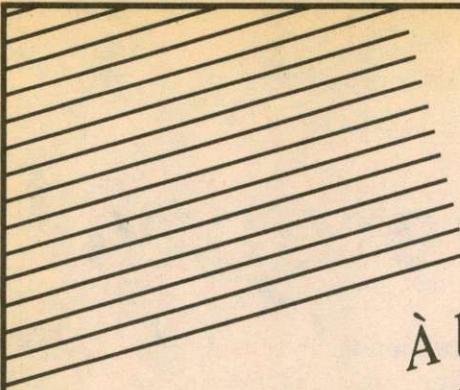
«Nous prenons le tournant des années 90 mais, déjà, c'est l'an 2 000 qui se pointe à l'horizon et qui nous lance un défi».

régional, de la paix, de la qualité de vie, en somme?

Ce sont des questions qui rejoignent le monde dans leur quotidien. «On n'est pas déconnectés quand on s'interroge là-dessus», a souligné le président de la centrale. Ce dernier rappelait du même souffle que le prochain congrès aurait à prendre des décisions majeures pour que notre organisation et les organismes affiliés soient mieux adaptés pour jouer leur rôle, aussi bien au niveau des fédérations qu'à celui des conseils centraux.

Des exigences nouvelles sont posées, de la formation des salarié-es à nos choix de société. «Notre défi, c'est de savoir regarder la ligne d'horizon tout en assumant nos responsabilités au quotidien. Il faut le réussir, même si ce n'est pas chose facile», a conclu Gerald Larose.



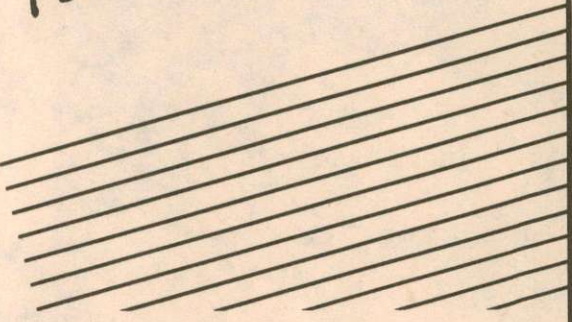


À l'occasion de la parution du
300^e numéro de **Nouvelles CSN**,
j'ai le plaisir de vous offrir les
félicitations de l'Office de la
langue française.

Comme partenaires de la franci-
sation du Québec, les travailleurs
et travailleuses de la CSN jouent
un rôle primordial dans la démar-
che qui nous conduira vers une
francisation permanente et
durable du monde du travail.

Le président,

Pierre Echapote



Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

À LA POURSUITE DU POSSIBLE

Textes: Michel Crête • Louis-Serge Houle • Henri Jalbert • Lucie Laurin • Michel Rioux

Photos: Alain Chagnon

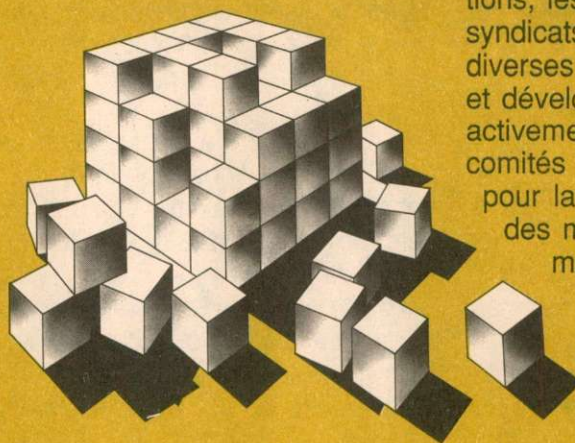
L'événement - le Forum pour l'emploi - a eu lieu les 5 et 6 novembre. Mille six cent porte-parole des syndicats, des employeurs, des universités, des municipalités, des groupes de femmes et de jeunes, des communautés ethniques et du mouvement coopératif se sont retrouvés. Pour se pencher sur un problème de taille auquel la société québécoise est confrontée: l'emploi.

Nous sommes loin des sommets socio-économiques organisés par l'ancien gouvernement péquiste. Les gouvernements - tant du Québec que d'Ottawa - furent en effet volontairement exclus de l'organisation du Forum, qui a essentiellement reposé sur les épaules des groupes de décideurs qui composent la société québécoise.

QUE RETENIR DE CE FORUM? DEUX CHOSES ESSENTIELLES.

La première est la mise sur pied d'un Forum permanent pour l'emploi, avec le maintien ou la création d'un comité dans chaque région du Québec. Une telle structure pourra permettre aux divers intervenants socio-économiques de poursuivre le dialogue.

La deuxième est une déclaration de principe des porte-parole des principales organisations présentes au Forum, qui reconnaît entre autres que **le fondement de tout projet de société et de toute perspective de continuité pour la société québécoise consiste à offrir à chaque citoyen et cito-**

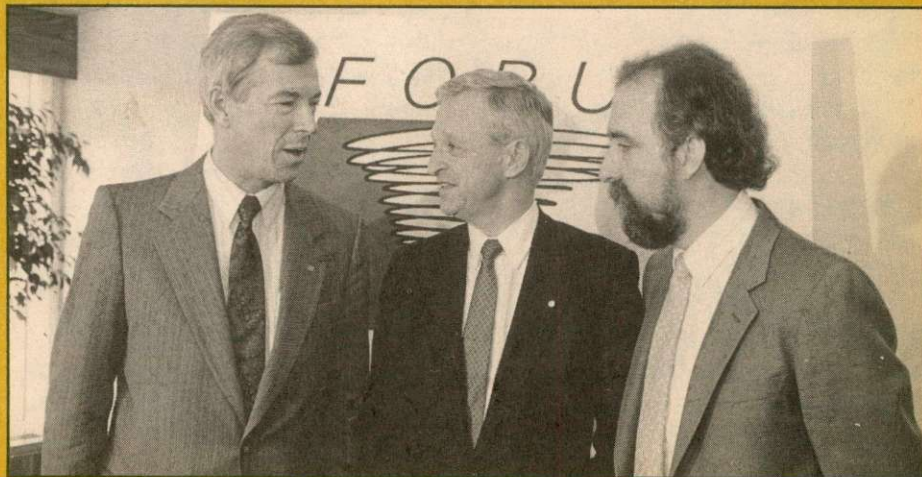


enne, dans toutes les régions du Québec, la possibilité de s'épanouir dans le cadre d'un travail valorisant et rémunérateur et de s'intégrer pleinement à la société québécoise en participant à part entière à son développement économique et social.

C'est ce qu'on appelle depuis fort longtemps à la CSN le droit au travail. Et c'est justement au nom

de ce droit au travail que les fédérations, les conseils centraux et les syndicats affiliés à la CSN négocient diverses clauses visant à maintenir et développer l'emploi; participent activement à la mise sur pied de comités régionaux qui se battent pour la création d'emplois et pour des mesures de réinsertion en milieu de travail des personnes en difficultés; développent des instruments d'intervention économique et sociale.

Comme le déclarait le président de la CSN, Gérald Larose, à l'occasion du Forum: *«Nous nous faisons de plus en plus présents dans la protection, la formation et le développement de l'emploi, sa qualité, sa quantité. Mais l'emploi ne peut être seulement une préoccupation. Cela doit devenir une obsession chez nous, mais aussi dans les groupes communautaires, dans la classe politique, et chez les employeurs».*



Louis Arsenault, président de la Chambre de Commerce du Québec, Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, et Gérald Larose, président de la CSN, lors du lancement officiel du Forum pour l'emploi.

DES OUTILS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Au fil des années, la CSN a suscité la mise sur pied de nouveaux instruments d'intervention économique et sociale pour que soient développés des emplois de qualité en quantité. Il s'agit de soutenir celles et ceux qui veulent pouvoir agir davantage sur leurs conditions de travail, sur la façon de produire et sur les choix stratégiques de l'entreprise ou de l'établissement.

La nature de ces instruments s'est précisée à la suite de nombreuses batailles menées par des groupes de travailleuses et de travailleurs, contre les fermetures, pour la conquête et la récupération de leurs emplois, ainsi que pour une plus grande auto-détermination économique et sociale.

Le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi apporte expertise et soutien aux groupes de travailleuses et de travailleurs qui se battent pour faire respecter leur droit au travail.

Des caisses issues des lieux de travail constituent une contribution importante aux efforts de canalisation des épargnes collectives pour le développement de leviers d'intervention économique et sociale.

La mise sur pied de **coopératives de travail** permet d'investir dans le développement coopératif et d'envisager la création d'un réseau viable de coopératives auto-gérées.

Les efforts pour l'emploi, pour la démocratie et pour le contrôle collectif de notre développement commencent sur les lieux de travail pour ensuite s'étendre aux communautés, aux régions et aux secteurs d'activités.

Le droit inaliénable au travail pour chaque individu est un des

fondements les plus importants du projet de société que les travailleuses et les travailleurs affiliés à la CSN ont toujours mis de l'avant. Le plein emploi comme priorité, nous y croyons. Mais il n'est réalisable que s'il est envisagé dans une perspective de développement économique et social axé sur le mieux-être collectif.

En effet, il ne peut y avoir de développement économique réel sans qu'en même temps ne soit développé l'emploi et valorisé le travail. *«Le droit au travail et la dignité de ceux et celles qui l'exécutent constituent donc les fondements de l'action syndicale de la CSN, soutient le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu. C'est pourquoi les syndicats affiliés à la CSN ont toujours privilégié la mise sur pied d'instruments d'intervention économique et sociale sur lesquels ils pouvaient avoir un contrôle».*

Ces instruments sont une contribution originale de la CSN au maintien et à la création d'emplois. Jusqu'à présent plus de 1 100 emplois ont été maintenus ou créés par l'action conjointe des nouvelles coopératives de travail, du Groupe de consultation, des caisses issues du milieu de travail et de la Société de développement des coopératives (SDC).

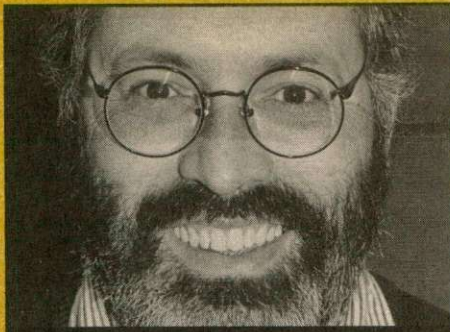
La mise en place de ces instruments constitue une partie de notre démarche pour l'emploi, démarche qui se fait par l'entremise de chaque syndicat qui revendique et obtient une protection à l'égard des changements technologiques ou un plancher d'emploi, ou qui participe, souvent avec sa fédération ou son conseil central, à la mise sur pied d'un regroupement qui met de l'avant des projets de maintien et de création d'emplois.

COMMENT SE FAIT LA BATAILLE POUR L'EMPLOI SUR LE TERRAIN

Le Conseil central de Montréal a participé à la mise sur pied de «regroupements élargis» pour le maintien et le développement de l'emploi, comme le Regroupement pour la relance économique et sociale du sud-ouest (RESO). Pour **Nancy Neamtam**, principale responsable du RESO, *«obtenir que les employeurs du secteur privé viennent s'asseoir à la même table que le secteur communautaire et les syndicats, voilà qui ouvre une voie à la démocratisation et la décentralisation du développement économique».*

Cet élargissement des alliances se vérifie ailleurs sous d'autres formes. Dans le Nord-Ouest québécois, quand la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs de Québec, de concert avec la Société de développement des coopératives (SDC), appuie financièrement un projet de serres de production de tomates à Guyenne, c'est une cinquantaine de nouveaux emplois qui seront créés. Pour **Serge Lefebvre**, président du Conseil central du Nord-Ouest, *«il s'agit d'un modèle exportable».*

Le syndicat des travailleurs d'Expro, à Valleyfield, avec l'appui du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois, prépare une étude de faisabilité pour trouver des productions alternatives, de nouveaux débouchés. Les travailleurs d'Expro, qui fabriquent des poudres explosives, sont conscients que la stabilité de l'emploi, dans le secteur de l'armement, n'est manifestement pas une préoccupation des «économistes militaires». Il faut donc opérer un virage radical avant que ne soient condamnés à disparaître entreprises et emplois. Pour **Marc Laviolette**, *«il n'y aura pas ici de miracle à la*



Marc Laviolette



Serge Lefebvre



Nancy Neamtam



Jean Fournier

POINTE-SAINTE-CHARLES: DES EMPLOIS OU DES CONDOS?

«À Pointe-Saint-Charles, la Pointe comme la nomme familièrement Nancy Neamtam, le taux de chômage est de 20% et le taux d'aide sociale, de 32%. De plus, les personnes qui sont mises à pied sont souvent inemployables; elles sont analphabètes et travaillent depuis 20 ans au même endroit. Lorsque leur entreprise ferme, tout ce qui leur reste, c'est le BS...»

Nancy Neamtam a été animatrice communautaire et elle a milité activement au sein de la gauche radicale. «*Mais vient un moment où on en a assez d'être toujours en réaction contre quelque chose, de faire du "patchage". Et on se rend compte que les grandes théories économiques sont impuissantes à résoudre des problèmes quotidiens comme ceux de la Pointe. Alors, on passe à l'offensive et on propose des solutions.*»

Du temps où il servait de voie importante de communication, le canal Lachine avait fait du quartier Pointe-Saint-Charles le cœur industriel de la région. Mais durant les trente dernières années, de nombreuses entreprises ont fermé leurs portes, entraînant l'appauvrissement de la population et la dégradation économique du quartier. Aujourd'hui, les usines désaffectées sont passées entre les mains de spéculateurs désireux d'exploiter à fond la nouvelle vocation récréative du canal, en installant sur ses rives des condos pour résidents bien nantis.

Réputé pour la vitalité de son réseau de services et d'organismes communautaires, le quartier Pointe-Saint-Charles a toujours été un milieu important d'expérimentation sociale. Pas étonnant que le PEP y soit né!

C'est en 1985 que le Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) a vu le jour. «*Nous avons été les premiers à développer ce type d'expérience, raconte Nancy Neamtam. La si-*

tuation se détériorait sans cesse. Le gouvernement avait annoncé différentes mesures pour promouvoir l'emploi chez les jeunes, mais ça n'était pas du "cheap labor" que nous voulions! Nous nous sommes inspirés des expériences menées en milieu rural, notamment les Opérations-Dignité et le JAL (coopérative du Témiscouata), pour implanter une corporation de développement économique communautaire au bénéfice de la population en place.»

LE PEP: D'IMPORTANTES RÉALISATIONS

Le PEP poursuivait trois objectifs: la relance économique du milieu, la création d'emplois décents et durables, et la préparation de la main-d'oeuvre à intégrer ces emplois.

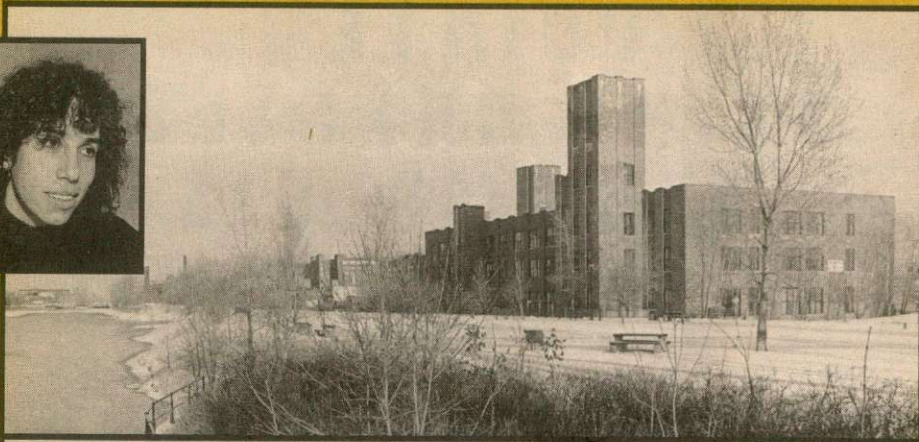
«*Pour nous, il était important de sauvegarder la vocation industrielle du quartier, reprend Nancy Neamtam. Une opération impossible à réussir sans l'implication des parties concernées. C'est pourquoi, dès le départ, le PEP s'est appuyé sur la concertation de la population, des organismes communautaires, des syndicats, des entreprises locales de toute taille, ainsi que des trois paliers gouvernementaux.*

«*Nous visions à maintenir et à créer des emplois accessibles aux gens du milieu; or, jusqu'à présent, le PEP peut se féliciter d'avoir appuyé plus de 75 entreprises en démarrage ou en voie d'expansion et d'avoir ainsi créé ou maintenu au-delà de 300 emplois!*» De plus, le PEP a développé une banque d'emplois qui permet aux employeurs d'embaucher de la main-d'oeuvre locale et aux résident-es de proposer leurs services dans des entreprises du secteur.

Les efforts du PEP pour aider les entreprises et gérer de petits fonds d'investissements se heurtaient souvent au manque de formation de la main-d'oeuvre locale. «*Il fallait travailler à améliorer le niveau d'employabilité de la population locale. Pour ce faire, nous avons créé le Centre d'aide aux sans-emploi du sud-ouest de Montréal, qui offre des services personnalisés d'orien-*

japonaise ou à l'américaine; il faut trouver et développer nos propres solutions.»

A Laval, les «anciens» d'Uniroyal et de Servass se préparent à lancer une coopérative de recyclage de caoutchouc (pneus usés). Avec l'aide du Groupe de consultation, des caisses en milieu de travail et de la Société de développement des coopératives. Pour **Jean Fournier**, «*il faut fournir au monde ordinaire des moyens pour qu'ils puissent mettre de l'avant leurs projets.*»



Usines désaffectées ou condos de luxe?

tation dans la recherche d'emploi, et qui facilite l'accès à des programmes de formation à l'emploi et à des programmes de réinsertion des femmes sur le marché du travail.»

La revitalisation du territoire était une autre priorité du PEP, qui a oeuvré à protéger ou rendre disponibles les espaces manufacturiers. À force de pressions répétées, le PEP a obtenu la reconnaissance, par la Commission de développement économique et l'Exécutif, de la nécessité de protéger les espaces industriels en particulier dans la zone du canal Lachine. Mieux encore, en 1989, on a bon espoir que de nou-

veaux bâtiments industriels soient aménagés sur le canal. «Un retournement de situation que nous espérions depuis longtemps», de commenter Nancy Neamtam.

UN COUP DE FOUET

Il y a plus d'un an, deux industries importantes, Coleco et Simmons, fermaient leurs portes, licenciant 1000 travailleuses et travailleurs. «Le PEP a participé à la mise sur pied d'un organisme de pression ayant pour mandat de revendiquer des mesures de relance sérieuses: Urgence sud-ouest. Ses réclamations ont abouti à la création

du Comité de relance de l'économie et de l'emploi dans le sud-ouest de Montréal (CREESOM) chargé d'analyser la situation et de proposer des solutions.»

Au nombre des solutions proposées figurait le renforcement et l'élargissement du PEP en RESO pour inclure les quartiers Griffintown, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte-Saint-Paul et Ville-Émard. «Ce que le PEP et le RESO en formation ont de particulier, déclare Nancy Neamtam, qui en est la directrice, c'est le rôle qu'y jouent les organismes communautaires, vu leur expertise et leur connaissance du milieu. Le RESO, c'est un peu le PEP transformé et agrandi. C'est, en quelque sorte, une reconnaissance de tout ce qu'a fait le PEP.»

DES VOIES INÉDITES

«Obtenir que les employeurs du secteur privé viennent s'asseoir à la même table que le secteur communautaire et les syndicats, voilà qui ouvre une voie à la démocratisation et la décentralisation du développement économique. C'est une nouvelle forme d'action qui en vaut la peine pour le mouvement communautaire et syndical, car les valeurs qui leur sont chères sont préservées.

«Au début, on sentait des réticences, commente Nancy Neamtam. Il y avait là des participants que la question du chômage n'avait jamais préoccupés. Mais c'est une culture qui s'acquiert. Maintenant, ça va bien», commente Nancy Neamtam. Et au train où vont les choses, où les innovations se succèdent, il faut courir pour être à jour; tellement que Nancy Neamtam n'arrive pas à définir sa fonction: «Le titre professionnel n'existe pas encore!», conclut-elle en riant.

Nous sommes heureux que le Conseil central de Montréal (CSN) soit associé avec nous pour promouvoir dans l'Est de Montréal un développement économique axé sur l'emploi.

PRO-EST est un lieu de discussion, d'action et de concertation qui veut élargir des alliances pour améliorer les conditions économiques et sociales de la population, en consolidant les emplois existants, en suscitant la création d'emplois de qualité et en augmentant le niveau d'employabilité des travailleuses et travailleurs en difficultés.

Roger Hébert, président

TRAVAILLER POUR L'EMPLOI, C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE

BRAVO NOUVELLES CSN!

PRO-EST

Société de promotion et de concertation socio-économique de l'Est de Montréal



montréal

NORD-OUEST QUÉBÉCOIS: TRANSFORMER LA MATIÈRE PREMIÈRE SUR PLACE

«Notre région est en grande partie dépendante de l'industrie forestière et minière. Nous sommes des fournisseurs de matières premières. Il faudrait, dorénavant, transformer la matière première ici, sur place. C'est clair! Trouver d'autres débouchés à nos richesses naturelles et se donner enfin les moyens pour faire travailler le monde».

Le président du Conseil central du Nord-Ouest du Québec, Serge Lefebvre, magasinier à la polyvalente de LaSarre, croit dur comme fer qu'il y a d'autres possibilités que la seule extraction et exploitation primaire des richesses naturelles pour sa région. C'est d'ailleurs ce qu'il a défendu, le 8 avril, devant 150 personnes provenant de tous les milieux socio-économiques qui ont participé au forum régional sur l'emploi.

«Pour ramener le taux officiel de chômage de 12% à un taux acceptable, les différents agents socio-économiques du milieu devront déployer des énergies, innover et investir dans trois secteurs particuliers: l'agriculture, l'industrie forestière et le secteur minier.»

Cette triple intervention est d'autant plus nécessaire que ce qu'on définit très largement comme le Nord-Ouest du Québec est en réalité un vaste pays formé de trois régions aux économies tout à fait différentes: l'Abitibi, le Témiscamingue et l'Ungava.

BRISER LE MONOPOLE DE LA NORANDA

Le président du Conseil central trouve que l'essor de mines de dimension plus réduite que la Noranda briserait la dépendance des plus petites mines envers cette dernière et favoriserait le maintien et la création d'autres emplois. D'après Serge Lefebvre, plusieurs petites mines, qu'on appelle «les accréditées», connaissent des difficul-

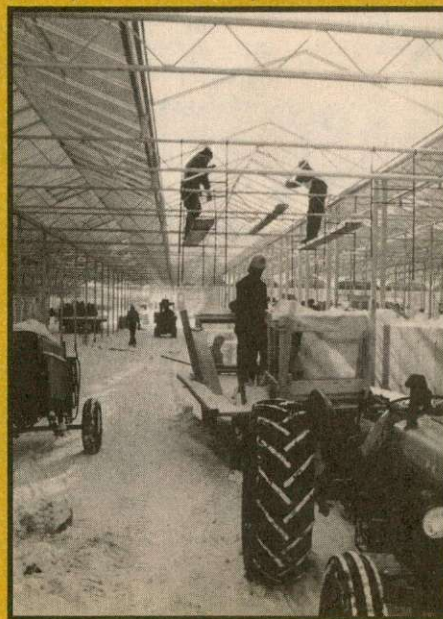
tés de fonctionnement et de survie parce que leurs directions considèrent qu'il en coûterait trop cher pour le broyage du minerai à la Noranda Mines.

C'est ainsi que pour ne pas être tributaire de Noranda, la direction de la Mine Elder est à la recherche d'un partenaire pour opérer un concasseur industriel de minerai. Mais, en attendant, quelque cinquante travailleurs, membres de la Fédération de la métallurgie de la CSN, sont en mise à pied.

«L'industrie minière locale se porterait mieux si on développait le secteur des services directement fournis aux nombreuses compagnies d'exploration et d'exploitation minières». Serge Lefebvre pense à l'entretien, à la fabrication et à la réparation de la machinerie et des équipements miniers, ainsi qu'aux services de dessin, de prospection, de relevés géophysiques, de génie-conseil, etc...

Pour stabiliser et développer encore plus les secteurs agricole et forestier, le président du Conseil central soutient qu'on doit poursuivre les efforts de diversification de l'économie et favoriser la coopération.

«Au forum régional pour l'emploi, nous avons poussé l'idée que ça prend plus que des scieries pour avoir un sec-



Les serres de Guyenne

teur forestier en santé. Il faut, par exemple, fabriquer des meubles sur place et encourager la venue de nouvelles usines, comme celle de Tembec, à Ville Marie, au Témiscamingue, où on fabriquera des poutres à partir du bois de feuillus».

LA COOPÉRATIVE DE GUYENNE

L'histoire du Nord-Ouest du Québec contient des exemples qui devraient inspirer la population à recourir à la formule coopérative, «une formule rentable, mais malheureusement peu encouragée», affirme Serge Lefebvre.



Serge Lefebvre

À Guyenne, un village situé à mi-chemin entre Amos et LaSarre, qu'on appelle également «la petite Russie», on a mis sur pied, en 1980, une coopérative devenue depuis l'une des plus grosses serres-pépinières du Québec.

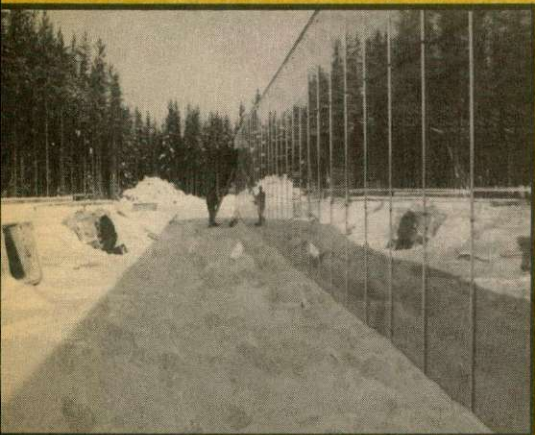
Au milieu des années 70, la communauté de Guyenne était menacée de disparition. L'emploi y était rare. Les jeunes et les femmes chômaient. On observait un exode graduel de la population. Pour sauver le village, on s'est tourné vers la formule coopérative et on a fondé Les Serres Coopératives de Guyenne. Depuis, plus de 150 personnes participent au reboisement du Québec en produisant des plants d'épinettes (blanches et noires) et de cyprès. L'expérience ne s'arrêtera pas là: ils ont maintenant décidé de se lancer dans l'exploitation de serres de tomates. Ce nouveau projet est entièrement financé par la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec avec un cautionnement partiel de la Société de développement des coopératives. «Le modèle de Guyenne est exportable... si les gens se mettent ensemble», soutient Serge Lefebvre.

Il voit très bien, par exemple, les cultivateurs du Témiscamingue partager de la machinerie souvent dispendieuse à l'achat («ensileuse», moissonneuse, tracteur, etc...). D'après lui, avec de la planification, les producteurs agricoles pourraient ou bien acheter en coopérative ou tout simplement mettre en commun des équipements dispendieux, et ainsi se libérer des dettes contractées dans des institutions financières.

RESPONSABILISER LES ENTREPRISES

«Le forum régional pour l'emploi a été une occasion de réfléchir sur la question de la responsabilité sociale

des entreprises. Pour Serge Lefebvre, «celles-ci ont la responsabilité de voir au maintien et au prolongement de l'emploi». Ainsi, les compagnies de bois et les compagnies papetières qui embauchent beaucoup de travailleurs saisonniers en forêt pourraient organiser le travail de façon à ce que les forestiers puissent se consacrer au reboisement durant les périodes où ils n'y a pas de coupe de bois.



Les serres de Guyenne

Responsabiliser les entreprises, pour Serge Lefebvre, ça ne veut pas seulement dire leur faire respecter l'environnement en les obligeant à reboiser, mais aussi s'assurer que les nouveaux emplois créés par cette obligation soient des emplois de qualité et que les travailleurs forestiers obtiennent ainsi une chance de pouvoir obtenir un emploi à plein temps.

«Le forum régional pour l'emploi, de confier le président du CCNOQ-CSN, a permis de faire réaliser à d'autres, à des fonctionnaires, à des patrons, que les syndicats connaissent très bien l'économie de leur région et ont des idées intéressantes en ce qui regarde la gestion des entreprises. Souhaitons maintenant que les travaux du forum ne restent pas sur les tablettes. Quant à nous, nous avons hâte de nous réunir avec les autres partenaires de la région pour pousser sur les vraies affaires ».

DROIT À L'INFORMATION ET PROJET DE RECONVERSION CHEZ EXPRO

«Celui qui est assis au volant voit mieux ce qui s'en vient que ceux qui sont tassés dans le coffre!»

C'est par cette image saisissante et avec un sourire narquois que Marc Laviolette, président du syndicat Expro de Valleyfield (Métallurgie-CSN), expliquait pourquoi les travailleurs voulaient être informés de l'ensemble de la situation économique de l'entreprise dans laquelle ils travaillent.

La scène se passait au Forum pour l'emploi, dans un atelier où c'est de reconversion industrielle qu'on discutait ferme. Marc Laviolette tentait d'expliquer à un représentant de l'Association des manufacturiers canadiens, qui s'en était inquiété, les raisons pour lesquelles les travailleurs revendiquaient de plus en plus de transparence de la part des employeurs.

VOIR VENIR

Dans ces questions de concertation et de reconversion industrielle, la question fondamentale consiste en effet à savoir intervenir à temps. «C'est ça qui est déterminant», affirme Marc Laviolette.

Et avec des images qui parlent et des exemples qui frappent, il se fait comprendre. Racontant l'expérience vé-

cue depuis quelques années dans le secteur des poudres et munitions, il fait la démonstration que, là comme ailleurs, il ne faut pas laisser les décisions entre les seules mains des généraux et des marchands de canons.

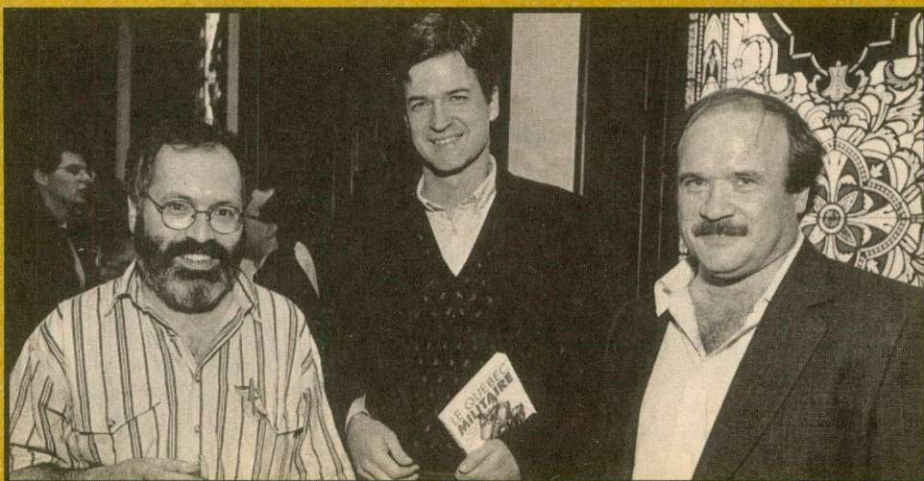
«Quand Reagan était au pouvoir, que les grandes puissances s'affrontaient par pays interposés, que le discours dominant était à la guerre, on en produisait de la poudre et des munitions», fait-il remarquer. Il ajoute toutefois qu'heureusement, à ce moment-là, grâce à un comité de la CSN et de la fédération sur la reconversion et la diversification de l'industrie militaire, le syndicat d'Expro et celui des Industries Valcartier ont pris conscience que la guerre ne durerait pas toujours.

ET LA CONCERTATION?

La concertation, à ses yeux, et c'est ce qu'il a soutenu au Forum pour l'emploi, cela n'a rien à voir avec le paternalisme.

On en vient rapidement aux sacro-saints droits de gérance et c'est là-dessus que la majorité des employeurs sont plutôt chatouilleux. «Surtout que dans l'armement, ce sont les généraux qui mènent et que pour eux, la concertation, ça ne fait pas partie de leur menu quotidien...» Rires dans l'assistance.

De là la nécessité, sur laquelle il insiste, que les deux paliers de gouver-



Les professeurs Pierre Fournier (au centre) et Yves Bélanger (à droite) ont collaboré avec la CSN pour produire une étude sur l'industrie militaire. Ils lançaient un livre il y a quelques semaines; Marc Laviolette y assistait.

nement soutiennent les initiatives conjointes, quand syndicats et employeurs s'entendent pour voir venir. *«Si on demande à l'entreprise de nous dire où elle en est et où elle s'en va, c'est parce qu'il est essentiel de s'adresser à l'intelligence du travailleur. Il faut aussi qu'on ait les mêmes données pour qu'on puisse regarder le même film».*

Un lock-out en 1983, année du dépôt du rapport Beaudry, du nom du président de l'enquête publique menée à la suite de la mort de deux travailleurs, une grève de deux mois en 1985, une nouvelle de cinq mois en 1987. *«Si on pouvait sauter une coche cette année, ça serait bien»*, glisse-t-il après avoir dressé le bilan des dernières années à l'usine.

APPUI DU GROUPE DE CONSULTATION

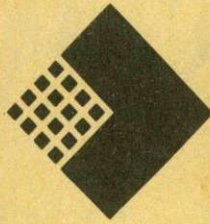
Un acquis de la dernière négociation, à Expro, c'est une clause précisant qu'il ne peut y avoir de mises à pied pour cause de changements technologiques.

«L'emploi est prioritaire chez nous», précise Marc Laviolette, président du syndicat affilié à la fédération de la Métallurgie, dont il est d'ailleurs un des vice-présidents.

«Si les syndicats veulent faire avancer des choses, c'est par des projets concrets que cela va passer, affirme-t-il, bien placé pour en parler. Mais il faut mettre les membres dans le coup, en débattre en assemblée».

Avec l'appui du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois mis en place par la CSN, une étude de faisabilité, supportée par un CAMO, sera conduite cet hiver. Il faut trouver des productions alternatives, de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés pour ne pas dépendre de la seule industrie militaire. Les professeurs Yves Bélanger et Pierre Fournier, de l'UQAM, écrivaient dans un rapport déposé au Conseil fédéral il y a quelques semaines: *«La démarche menée par les syndicats du secteur des poudres et munitions est le résultat d'un long processus de réflexion sur l'influence des dépenses militaires dans un domaine d'activité manifestement trop dépendant du marché de la défense. Il faut opérer un virage radical avant qu'il ne soit trop tard et que soient condamnés à disparaître entreprises et emplois».* Pour être bien compris, Marc Laviolette y va de cette affirmation: *«Il n'y aura pas ici de transplantation de miracle japonais ou de miracle américain. Nous allons trouver et développer nos propres solutions».*

LE GROUPE DE CONSULTATION: 1 1 0 0 EMPLOIS MAINTENUS OU CRÉÉS



La crise économique du début des années 80 a laissé des séquelles importantes. Dans plusieurs secteurs d'activités les emplois sont devenus particulièrement vulnérables. Il fallait donc inventer de nouveaux instruments, de façon à pouvoir mieux satisfaire des besoins existants et de nouveaux besoins collectifs de plus en plus reliés à la question de l'emploi.

C'est dans ce contexte qu'est né, en 1986, le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois. Et ce, au moment même où de plus en plus de travailleuses et de travailleurs - entre autres les victimes de fermetures - cherchaient à se bâtir des emplois sur lesquels ils auraient un véritable contrôle.

Lors des congrès de 1985 et de 1986, il est apparu de plus en plus important pour les travailleuses et les travailleurs de connaître pleinement leur entreprise ou leur établissement parce que des décisions qui sont prises dépendent les emplois, la qualité de la production et la qualité de l'environnement.

C'est pour répondre à cette nécessité de mettre à la disposition des travailleuses et des travailleurs l'aide technique nécessaire pour formuler leurs projets et leurs propositions que la CSN a suggéré la formation d'un Groupe de consultation capable de rendre accessible cette expertise.

Mis sur pied par la CSN en septembre 1986, le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois peut intervenir auprès des syndicats, en lien avec le Service de la recherche de la CSN, lorsque les emplois sont menacés, de même qu'il peut intervenir en vue de développer de nouvelles activités créatrices d'emplois.

Notre travail quotidien consiste à conseiller et à donner un soutien technique aux 2 200 syndicats locaux affiliés à la CSN. Lors de la négociation des conventions collectives, ensemble, nous travaillons à l'amélioration des emplois existants et nous cherchons à en créer de nouveaux.

L'EMPLOI EST AU DE NOS PRÉOCCUPATIONS

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE LA CSN

LA CAISSE D'ÉCONOMIE:

UNE CAISSE DES JARDINS EN MILIEU DE TRAVAIL.

Avec un actif cumulé de 1,3 milliard \$ et plus de 300 000 membres répartis dans quelque 700 entreprises oeuvrant au Québec, les caisses d'économie Desjardins sont une véritable force au service de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois.

Partie intégrante du grand Mouvement Desjardins, le plus important mouvement coopératif au Québec, les caisses d'économie offrent à tous leurs membres en milieu de travail, la gamme des services et produits financiers dont ils ont besoin.

Solidaires de la prise en charge individuelle et collective des travailleuses et travailleurs, les caisses d'économie s'inscrivent donc quotidiennement en accord avec les projets visant le développement social et économique de leurs membres.



La caisse d'économie
Desjardins

Une force au travail

LA FORMATION DE COOPERATIVES DE TRAVAIL

Le Groupe de consultation peut aussi analyser la situation économique de l'entreprise en vue de trouver des solutions ou des alternatives aux pertes des emplois en cas de fermeture, cerner les conditions de réouverture, étudier les diverses propositions faites par l'employeur ou même effectuer les études de faisabilité, lorsqu'il est envisagé de redémarrer en coopérative de production ou de travail.

À son Conseil d'administration siègent des représentant-es de la CSN et des Fédérations du secteur privé, mais aussi de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec et

de la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal. Le directeur général de la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec y participe également à titre de conseiller-expert.

Jusqu'à présent, le Groupe de consultation a négocié avec la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs de Québec, la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal et la Société de développement des coopératives les quelque 20 millions \$ de financement nécessaires pour neuf projets de démarrage d'entreprises. Et d'autres projets s'en viennent à grands pas, dont celui d'une coopérative de production de caoutchouc dans la région de Laval.

LES RÉALISATIONS DU GROUPE DE CONSULTATION

1. Profil des mandats

Nombre provenance des dossiers 67
52 (groupes CSN)
14 (autres groupes)

Nombre d'emplois dans les entreprises concernées **3500**

2. Etudes

Etudes réalisées 15 dossiers d'acquisition
21 dossiers d'analyse financière
8 études de démarrage
19 études de marché
4 études de gestion

3. Formation

Heures totales de formation 3 096

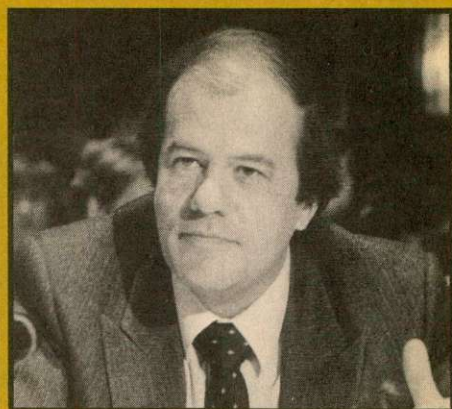
4. Emplois

Nombre d'emplois maintenus ou directement créés **1100**
Coopératives de travail démarrées 7
Autres entreprises démarrées 2

5. Investissements

Investissements faits par les travailleuses et travailleurs \$1,3 million
Appuis financiers obtenus de nos institutions financières* \$20,3 millions
Autres institutions financières (incluant le cautionnement fourni par la SDC**) \$2 millions
Subventions \$7 millions
Investissements totaux \$200 000
\$23,8 millions

* La Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal et la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec
** La Société de développement des coopératives



Léopold Beaulieu, trésorier de la CSN et président du Conseil d'administration du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois

COOPÉRATIVES DÉMARRÉES

Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain
120 membres

Coopérative des travailleurs des services ambulanciers du Montréal métropolitain
700 membres

Coopérative des ambulanciers de la Mauricie
60 membres

Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie
110 membres

Coopératives de travail des produits hydrauliques de Varennes
12 membres

Coopérative d'enseignement musical En Harmonie
12 membres

COOPÉRATIVES EN PRÉ-DÉMARRAGE

La Société coopérative ouvrière de production de caoutchouc
22 membres

La Coopérative des travailleurs en mécano-soudure de Rimouski
30 membres

FOURNIR DES MOYENS AU MONDE ORDINAIRE

«C'est bien beau, de donner des moyens pour que des projets créateurs d'emplois puissent naître, mais avant, il faut fournir au monde ordinaire des moyens pour qu'ils puissent justement les mettre de l'avant, leurs projets».

Jean Fournier est à la tête d'un groupe d'une vingtaine d'anciens travailleurs d'Uniroyal et de Servaas qui ont mis sur pied une coopérative de travail qui se lancera bientôt

sur le marché de la poudre de caoutchouc.

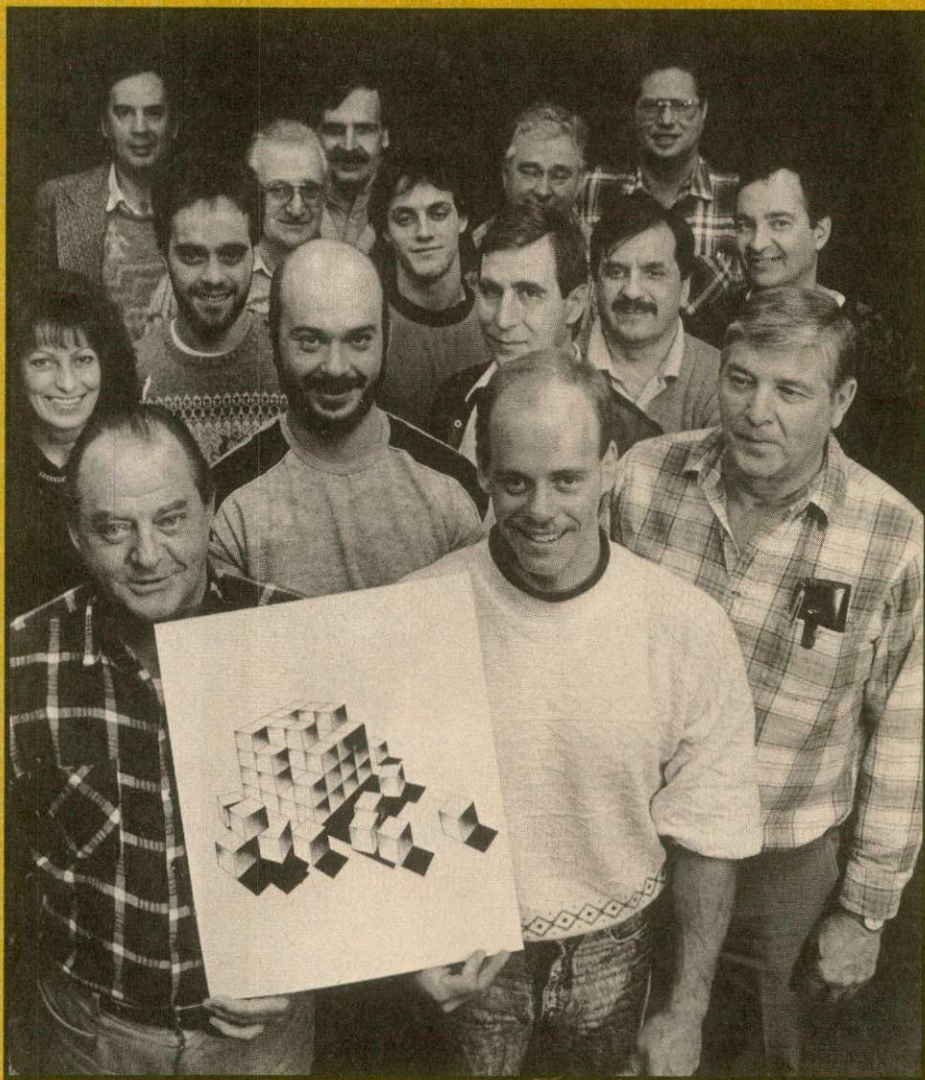
Depuis 1985, il a investi son temps et son argent à «vendre» le projet; comme il le dit lui-même: *«Heureusement que je suis célibataire. Sinon, je n'aurais jamais pu investir tant de temps et tant d'argent. Dans notre projet de recyclage de vieux pneus, il y a tellement de problèmes à régler, que tu dois en tout temps rester concentré sur la question pour que ça devienne une réalité.»*

L'aide et le soutien technique

«Celui qui forme un syndicat, seul dans son lieu de travail, il lui manque des bouts de connaissances, il lui manque un soutien technique, ce que peut lui fournir une centrale syndicale.»

«Celui qui essaie de partir une entreprise, il est seul lui aussi. Il lui manque donc beaucoup de choses pour réussir. C'est là que le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi, mis sur pied par la CSN, ainsi que les caisses en milieu de travail jouent un rôle important. Sans eux, notre projet n'aurait pas marché, car on ne peut pas être spécialistes en tout.»

Dans la réalité, le groupe de Jean Fournier a réalisé lui-même une grande partie des recherches nécessaires pour mener le projet à terme, mais quand il faut réaliser une étude de marché, mettre sur pied une stratégie de développement, rechercher le financement, il faut des spécialistes, ce qu'ils ont trouvé au Groupe de consultation.



L'argent et le savoir

SCOPCAT, la Société coopérative ouvrière de production de caoutchouc, qui doit entreprendre ses opérations au cours de l'hiver, est née de la détermination d'un groupe de travailleurs qui ont majoritairement traversé ensemble les vingt dernières années: travail chez Uniroyal, une longue grève de cinq ans (74-79), relance de l'entreprise par Servaas (79-85), puis fermeture définitive de leur usine, déménagée à Cornwall, puis aux États-Unis il y a quelques mois.

«C'est impossible de décrire la déception des gens quand ils se sont battus pendant presque vingt ans pour obtenir quelque chose, et qu'ils se ren-

dent compte que ça prend une fin de semaine pour mettre ça à terre sans même qu'ils soient consultés.»

«Dans une coopérative, c'est impossible que quelqu'un d'autre que toi puisse débâter ton travail, enlever le gagne-pain du monde. Nous voulons être en mesure d'avoir un contrôle complet sur notre travail. Comme individus et comme groupe, nous n'avons peut-être pas beaucoup d'argent, mais nous avons un savoir.»

Connaissances et esprit de corps

Ces travailleurs avaient continuellement participé à l'amélioration de leur usine. Dans les façons de tra-

vailler. Au niveau des équipements. Mais ils n'avaient aucun pouvoir réel. Quand ils ont vu leur usine s'en aller chez le diable, il ont dû affronter la triste réalité du chômage et du non-emploi. Mais ils avaient une foule de connaissances dans le domaine du recyclage du caoutchouc. Alors, pourquoi pas une coopérative ouvrière dans ce domaine précis? Lancer une entreprise?

Le savoir est là. Avec des pratiques fondées sur l'autonomie, sur la participation à des projets. Avec un esprit d'entraide, un esprit de corps.

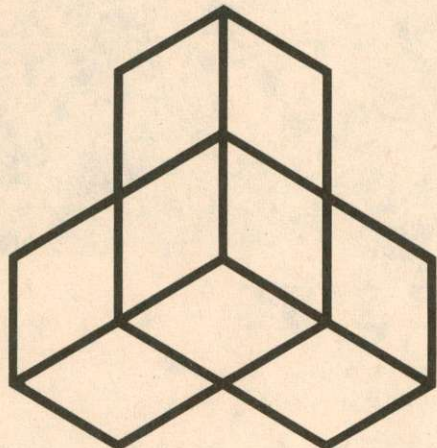
Actuellement, toutes les études ont été finalisées avec la collaboration

du Groupe de consultation et sont concluantes. Le financement a été obtenu grâce à la collaboration des caisses issues du milieu de travail et à un cautionnement de la Société de développement des coopératives. Restait à trouver une solution au problème de la localisation. C'est fait. SCOPCAT sera implantée à Laval, un lieu près du marché potentiel. Une vingtaine d'ouvriers seront prêts à entrer en production d'ici peu.

L'usine SCOPCAT produira de la poudre de caoutchouc. Le tout à partir d'un système à froid qui ne prévoit aucun danger pour l'environnement. La

poudre de caoutchouc sert à la fabrication de plusieurs centaines de produits: tapis, sous-tapis, pistes d'athlétisme ou de tennis, certaines asphaltes caoutchoutées, sabots de frein, moulages.

«Depuis le début du projet, nous avons toujours eu un réel souci pour la protection de l'environnement. Déjà, au milieu des années 70, lors de la grève d'Uniroyal, on a commencé à s'y intéresser. Durant cette période, nous avons rencontré à plusieurs reprises des gens qui se préoccupaient des questions d'environnement et de recyclage. C'est une question à laquelle nous sommes donc très sensibles.»



BÂTiments

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIF
À L'INTENTION DES MEMBRES DES SYNDICATS AFFILIÉS
À LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

INSTAURÉ PAR LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX
ET ADMINISTRÉ PAR LE COMITÉ SYNDICAL NATIONAL

SSQ

Mutuelle
d'assurance-groupe

FIDUCIAIRE ET REGISTRAIRE



CSN



Corporation
financière
du St-Laurent

CONSEILLERS EN PLACEMENTS

*C'est
maintenant
pour...
plus tard!*

**Fédération
des Affaires sociales**

**Fédération
nationale
des enseignantes et
enseignants du Québec**

**Fédération
des employées
et employés des
services publics**

**Fédération
des professionnelles,
professionnels,
salarié-e-s et
cadres du Québec**

CSN Construction

**Fédération
de la Métallurgie**

**Fédération
du Commerce**

**Fédération
des travailleurs
du papier
et de la forêt**

**Fédération
nationale
des communications**



QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE VOTRE TRAVAIL,

**qu'il soit stable ou précaire, manuel ou intellectuel,
physique ou informatisé, répétitif ou créateur,
traditionnel ou nouveau, rare ou courant,
reconnu ou méconnu,
vous trouverez dans l'une ou l'autre
des fédérations de la CSN
la connaissance économique,
sociale et professionnelle
de votre secteur d'activités
et le soutien technique
que vous recherchez.**



«Blame the victims»

Ou les fantasmes d'un bureaucrate sur l'université et les chargés de cours

Qui l'eût cru? Les chargés de cours seraient la cause du sous-financement des universités, eux qui sont payés à la leçon parce que la formule coûte moins cher, et qui, de ce fait, ont permis de rendre la formation universitaire accessible à la grandeur du territoire québécois, de même qu'aux adultes. Par quel raisonnement tordu arrive-t-on à cette conclusion?

Qui d'autre qu'un bureaucrate bien ouaté pourrait risquer de s'aventurer sur une glace aussi mince?

Eh bien oui, vous avez gagné! L'explication nous vient de M. Pierre Lucier, l'actuel président du Conseil des universités, ancien sous-ministre adjoint à l'éducation, président du

Par Guy Ferland

Conseil supérieur de l'éducation, membre de la Commission canadienne pour l'Unesco, sous la houlette du ci-devant maire Drapeau. Bref, il ne s'agit pas d'un sous-produit des universités modernes qui s'est décroché un diplôme par les soirs et les fins de semaine à Rouyn-Noranda. Écoutons-le:

«C'est que, en recourant massivement aux chargés de cours dans des secteurs à forte fréquentation, on réussit à atteindre des coûts unitaires relativement bas qui, à leur tour, dès lors qu'ils servent de base aux normes de financement, entraînent un financement gouvernemental pondéré à la baisse. Cela fait dire à certains que l'embauche des chargés de cours est peut-être autant une cause qu'une conséquence d'un financement insuffisant.» (Page 136 de l'avis du Conseil des universités sur les chargés de cours, rendu public le 28 novembre.)

N'est-ce pas limpide? C'est une variante plus avancée de la théorie des saucisses Hygrade: moins on coûte cher, moins on subventionne, et parce qu'on ne coûte pas cher, on subventionne moins. Non, on ne met pas si facilement en contradiction un détenteur de doctorat d'État français: si M. Lucier n'a pas combattu la loi spéciale qui a mis fin à la grève des chargés de cours de l'UQAM en 1987, qui réclamaient d'être mieux payés, c'est qu'il n'avait pas encore trouvé son audacieuse conclusion.

Le phénomène des chargés de cours n'est pas propre au Québec. En Ontario, aux États-Unis, ou en France, il s'est développé tout aussi rapidement qu'ici ces dix dernières années, et pour les mêmes

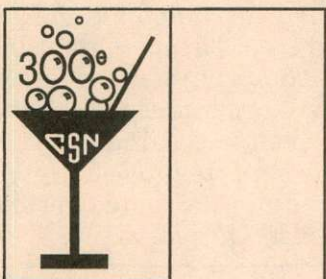
raisons qui expliquent le développement du travail précaire dans plusieurs secteurs d'emploi: parce que des personnes sans lien d'emploi stable qu'on peut renvoyer à sa guise coûtent moins cher aux employeurs, et sont une façon de rabaisser les conditions de travail des autres personnes.

Les chargés de cours sont devenus un phénomène permanent. Ils dispensent maintenant la moitié de l'enseignement au premier cycle universitaire. Ils sont aussi nombreux que les professeurs réguliers, soit environ 8,000. Ils enseignent depuis dix ans et même davantage. Leur motivation principale, selon leurs propres patrons, est d'aimer l'enseignement. Ils ont été recrutés sur la base de leurs compétences et, de l'avis des étudiants, donnent un enseignement de même qualité que les professeurs réguliers. Pour chaque heure d'enseignement, ils en consacrent quatre à la préparation du cours, à l'encadrement et à l'évaluation des étudiants. Bref, on ne peut plus ignorer leur contribution à l'enseignement universitaire.

Tout cela est confirmé en long et en large par l'enquête du Conseil des universités. Aussi les chargés de cours ont-ils très mal réagi lorsque le président du Conseil a prétendu que leur présence menaçait la qualité de l'enseignement. Laval Rioux, vice-président de la FNEEQ, et lui-même chargé de cours en plusieurs disciplines, a affirmé en conférence de presse que cette conclusion personnelle de M. Lucier frise la malhonnêteté intellectuelle puisqu'elle ne repose sur aucune des données de l'enquête.

«Les seuls éléments de l'enquête à partir desquels on peut porter un jugement sur la qualité de notre enseignement, a-t-il souligné avec force, vont dans le sens exactement contraire à la conclusion tendancieuse que tire M. Lucier pour servir des fins autres que celles du mandat d'étude que lui avait confié le ministre de l'enseignement supérieur et de la science sur notre tâche et nos conditions de travail. Nous le mettons au défi de vérifier son affirmation par une enquête faite dans les règles de l'art auprès des étudiants, à l'évaluation desquels nous sommes soumis comme tout enseignant universitaire, et selon les mêmes critères que tout enseignant universitaire.»

Un journaliste présent à la conférence de presse a même qualifié de «job de bras» l'affirmation de M. Lucier, tant lui paraissait énorme la contradiction entre l'enquête elle-même et la conclusion. Une «job de bras» qui intervient juste au moment où les 6,000 chargés de cours affiliés à la FNEEQ-CSN commencent à négocier...



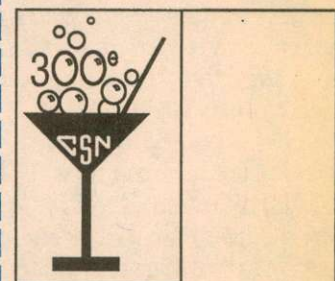
LES BONNES VIEILLES MÉTHODES:

FORCER-NOI PAS À SORTIR LA LOI SUR LES "SÉVICES" ESSENTIELS!



GARNTRE

Le Syndicat des professeurs du Cégep Maisonneuve



Félicitations aux membres du Syndicat professionnel des acupuncteurs du Québec (SPAAQ-FPPSCQ-CSN) qui viennent se piquer une

**JASE
ÉNERGÉTIQUE
YIN YANG**

dans cette 300^e parution de NOUVELLES CSN





Freddy Ontiveros, militant de la COB clandestine

Un affrontement politique sérieux est inévitable

par Michel Crête



À moins d'un changement de cap du gouvernement bolivien de Jaime Paz Samora, et comme un dialogue avec le gouvernement apparaît peu probable,

nous nous dirigeons certainement vers un affrontement politique sérieux pour 1990».

C'est ce qu'un délégué de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) d'Oruro, Freddy Ontiveros, qui a réussi à quitter le pays malgré l'état d'urgence décrété le 15 novembre, à la suite d'une grève du corps enseignant, nous a affirmé en entrevue, à Montréal, le 24 novembre dernier.

Invité, à la mi-novembre, dans le cadre du congrès du Conseil central de Montréal, Freddy Ontiveros, probablement «l'homme le plus recherché d'Oruro», a aussi déclaré que, sans se faire d'illusion, la COB déposera au gouvernement, en janvier prochain, des revendications sociales et syndicales visant, entre autres, à augmenter substantiellement le salaire minimum mensuel, assurer des services adéquats d'éducation et de santé à la population, créer des emplois, protéger la structure industrielle nationale, ramener les libertés démocratiques et réactiver le secteur mi-

nier. Même si elle fait peu confiance au gouvernement, on peut penser que la centrale, fondée en 1952, présentera ses solutions afin de rallier l'ensemble des forces démocratiques du pays à sa plateforme.

Une très grande misère

Le représentant de la COB a profité de sa rencontre, à la fin du mois de novembre, avec des membres de la CSN de Montréal, Québec, Sherbrooke et Thetford-Mines, pour leur expliquer la très grande misère du peuple bolivien et, par la même occasion, solliciter l'appui de notre centrale à sa cause.

Dans un pays où le salaire mensuel varie de 25 \$ à 40 \$ US, où le taux de chômage dépasse 25% et où la population doit verser 50% de son revenu pour se loger, les ouvriers, de raconter Freddy Ontiveros, cherchent différentes façons d'assurer leur survie et celle de leur famille. Certains, dit-il, vont se trouver un second emploi. Mais d'autres seront parfois réduits à voler!

Coca dollars...

D'après le militant syndical, le désengagement de l'État dans le secteur minier, le démantèlement de la Corporation minière de la Bolivie (COMIBOL), la fermeture de mines importantes

de l'État, comme Siglo XX et Catavi, en août 1986, le licenciement de 22,000 mineurs sur 27,000!, et les mauvaises conditions salariales et de travail poussent une grande partie des ouvriers mis à pied à retourner à la campagne, où on cultive le coca, l'arbuste dont les feuilles comprennent diverses substances organiques d'origine végétale, dont la cocaïne. Une activité qui rapporte plus en argent ou en produits de toutes sortes, selon Freddy Ontiveros.

Rien n'est jamais
pleinement
ni définitivement
acquis.
Les libertés
d'opinion,
d'expression
et d'association,
on y voit
ensemble!

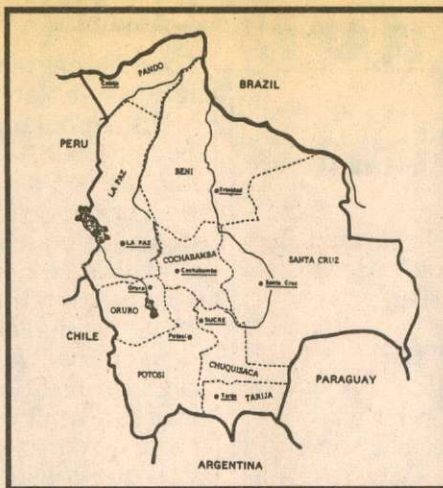
L'Office
des Droits
des Détenu-es

ODD

D'ailleurs, dans un article publié dans l'édition 1989 de *L'état du tiers monde*, le journaliste Alain Labrousse écrit: «Selon le ministre de l'Intérieur de la Bolivie, Juan Carlos Duran, la valeur brute de la cocaïne pouvait représenter, en 1988, 53% à 66% du PIB (Produit intérieur brut) de l'économie formelle et de trois à quatre fois le montant des exportations légales. D'autre part, dans un pays en pleine récession, où le chômage touche plus de 20% de la population active, ces activités font directement vivre 600 000 personnes, soit 10% de la population active» *.

Au chapitre du salaire minimum, la COB exige un sérieux coup de barre: le hausser à 400 \$ US par mois! Du côté des mines, la COB croit toujours dans les possibilités de cette industrie et propose, depuis 1986, la réactivation de la COMIBOL, la diversification de l'exploitation de minéraux (autres que l'étain) et l'amélioration des méthodes administratives.

Le mouvement syndical canadien, dit Freddy Ontiveros, peut appuyer la COB en envoyant des télégrammes au gouvernement pour dénoncer son attitude actuelle: imposition de l'état de siège, suspension des libertés démocratiques, assignation de personnes à résidence (118 de ces personnes ont été libérées le 25 novembre), «déportation» de militant-es à l'intérieur du pays. D'ailleurs, ce climat politique a obligé les dirigeants de la COB à entrer dans la clandestinité. Interrogé à savoir s'il craignait pour sa vie lorsqu'il sera de retour dans son pays, le métallurgiste bolivien a répondu: «Non. ma vie n'est pas en danger. *¿, peut-être. Mais je comp-*



Limitée au nord et à l'est par le Brésil, à l'ouest par le Pérou et le Chili, au sud par l'Argentine et le Paraguay, la Bolivie compte une population de 6,6 millions d'habitants, composée à 65% d'autochtones, 30% de métis et

te sur des appuis et un comité d'accueil pour faciliter mon retour».

Aide internationale et pollution

La COB a aussi demandé à la CSN d'interpeller le gouvernement canadien sur son aide financière à la Bolivie et de vérifier si on l'utilise adéquatement. Le porte-parole syndical a, à titre d'exemple, expliqué que le responsable de l'aide internationale pour le gouvernement de Jaime Paz Samora est aussi le propriétaire d'une mine d'or à Oruro, où on traite le précieux minerai au cyanure. Ce qui a comme conséquence de polluer la rivière. La COB a exigé qu'on dépollue et qu'on compense les victimes.

Les organismes affiliés à la CSN peuvent également contribuer à la lutte de la COB en favorisant l'essor d'un bimensuel syndical qui, à raison de 10 000 copies, servira à la formation des

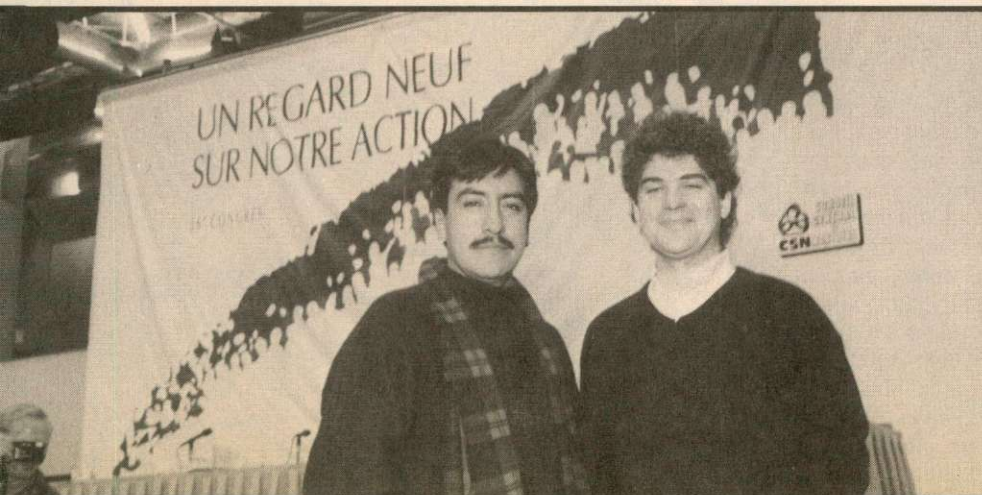
membres. Les dons peuvent être adressés à: Micheline Thibeault, a/s CUSO, 180 rue Ste-Catherine est, suite 610, Montréal, P.Q., H2X 1K9.

*Dans l'article d'Alain Labrousse, on apprend que les bénéfices des différents réseaux de la drogue dans le monde étaient estimés à environ 500 milliards \$, en 1988. Dans le même texte, le journaliste nous informe également que le cannabis était, en 1988, avec 20 milliards \$ de profits, la 3e production agricole en importance aux États-Unis, après le maïs et le soja!



Johanne Jean Sophie
Déziel Gladu Marcoux

Jean Gladu, designer



Freddy Ontiveros, en compagnie du président Pierre Paquette, du Conseil central de Montréal.

LONGUE
"vie"
 À
NOUVELLES
CSN
 (notre jeune tricentenaire)

France Tardif, Design et illustration

Marine Industrie Des pressions sur Ottawa

La CSN entreprendra une campagne politique auprès du gouvernement fédéral afin que les chantiers de Marine Industrie Limitée (MIL) à Lauzon, Montréal et Sorel/Tracy, tous la propriété du gouvernement du Québec, puissent poursuivre leurs activités. Aussi, les représentants de la CSN ont l'intention de rencontrer différents ministres et députés afin que le gouvernement canadien donne le coup de barre qui s'impose pour assurer l'avenir des chantiers maritimes du Québec et ainsi sauver les 3 000 emplois qui s'y rattachent.

C'est ce que le président de la CSN Gérald Larose, et les officiers des syndicats concernés, ont décidé à la suite d'une réunion qui a eu lieu le premier décembre avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, le pdg de la So-

ciété générale de financement (SGF), M. Paul Berthiaume, et celui de MIL, M. Robert Tessier.

Un traitement inéquitable

Lors de cette rencontre, les parties gouvernementale et syndicale ont constaté le caractère urgent pour le gouvernement fédéral de prendre des décisions rapides quant à l'allocation des contrats de construction navale. Après avoir fait le point sur les démarches entreprises depuis plusieurs mois, les deux parties ont observé que le Québec subit un traitement inéquitable quant à l'allocation des contrats provenant du fédéral. Les chantiers du Québec ont obtenu seulement 7% des contrats de construction des frégates pour la Marine canadienne, des contrats évalués à 6,2 milliards \$. Les deux parties ont aussi manifesté leur inquiétude quant à la façon dont les contrats concernant «l'offshore» seront alloués.

À moins d'un revirement inattendu, le chantier MIL-Vickers, dans l'est de Montréal, fermera ses portes le 31 décembre prochain et 800 travailleurs se retrouveront sans emploi. Et, toujours si la situation n'évolue pas, MIL-Sorel/Tracy ne comptera que 500 employés à la fin de 1990, contre 1 200 actuellement, alors qu'à MIL-Davie, on se retrouvera avec à peine une centaine de salariés en 1992.

Rappelons qu'en conférence de presse, le 21 novembre dernier, le président Larose, accompagné de représentants de la Fédération de la métallurgie et des syndicats concernés, a passé au peigne fin les problèmes vécus par les chantiers maritimes: carnets de commandes vides, changements inexplicables d'administrateurs, investissements clairsemés, octroi inéquitable des contrats de construction navale, plan de redressement déficient, ventes et fermetures de chantiers québécois, etc.

Pour la quatrième année consécutive, le Rassemblement des techniciens ambulanciers du Québec et la CSN tiennent une clinique de sang à la veille de la période des Fêtes, une de celles où les réserves de la Croix-Rouge ont le plus besoin d'être renflouées. Toute la population, et particulièrement les membres de la CSN, sont invités à venir y poser ce geste de solidarité vital que constitue le don de son sang.

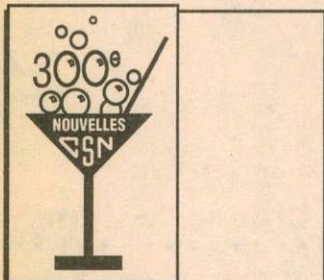


LUNDI LE 18 DÉCEMBRE
Sous-sol de l'édifice de la CSN
1601 de Lorimier
(métro Papineau)
De 10 heures à 20 heures

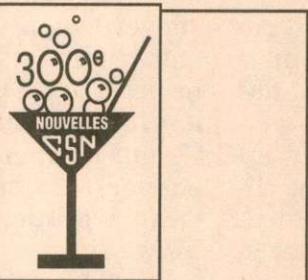
À GAGNER
(Tirage à la fin de la journée)
Un ordinateur IBM PS/2 (modèle 25), avec écran couleur et 640 K de mémoire vive; une imprimante IBM Proprinter II; une souris IBM et le DOS approprié.
Une valeur de 3 800 \$

Gracieuseté de **Compucentre Greenfield Park**
«LE CENTRE DE SOLUTION D'AFFAIRES»
827 boul. Taschereau,
Greenfield Park
Tél: 514-672-0020

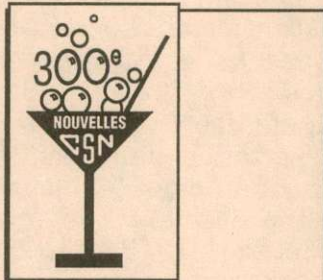
IBM est une marque déposée et PS/2 est une marque de commerce de International Business Machine Corporation.



Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon



Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau



Syndicat national des employés de la Cie du Gypse

Sages-femmes

Un mois de décembre déterminant!

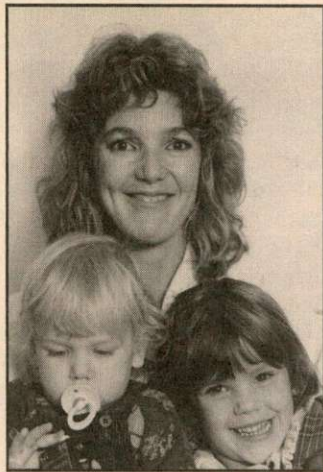
Obstétrique: n.f. Méd. Partie de la médecine qui traite de la grossesse et des accouchements. Du latin *obstetrix*, *obstetricis*, «sage-femme».

Le débat entourant le projet de loi déposé le 29 novembre par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, sur la pratique des sages-femmes se déroulera parallèlement à un événement dont l'issue préoccupe grandement les groupes favorables à la légalisation de cette profession: l'enquête du coroner ayant pour mandat d'éclaircir les causes et les circonstances du décès d'un bébé né à la maison, en novembre 1988, avec l'assistance d'une sage-femme. Cette enquête se tiendra à la mi-décembre.

Et pour que cette affaire juridique ne serve pas à discréditer la pratique de sage-femme et ne cause pas de tort à la reconnaissance légale de cette profession, l'Alliance des sages-femmes praticiennes et Naissance-Renaissance ont constitué un «fonds spécial». Un fonds qui servira à «préparer cette enquête avec rigueur et minutie, rassembler les expertises médicales de spécialistes en divers domaines, coordonner les actions de tout le mouvement en faveur des sages-femmes et se préparer à diffuser une information juste et pertinente».

70 000 \$

Une des porte-parole du «fonds spécial», Claire Cou-



La comédienne Nathalie Gascon (L'Héritage et Signe de feu) est favorable à la pratique des sages-femmes. Elle a d'ailleurs elle-même accouché avec l'assistance d'une sage-femme. Elle appuie la campagne de levée de fonds mise sur pied par une coalition favorable à la reconnaissance de cette profession. La prochaine édition de la revue spécialisée *L'une et l'autre*, à la mi-décembre, publie une entrevue exclusive avec la comédienne qui y fait connaître son expérience. Pour en savoir plus sur la revue de Naissance-Renaissance, ses points de vente, etc, écrire à 1493 est, rue Rachel, Montréal, ou téléphoner au 514-525-5895.

sineau, estime que «les frais de représentation juridique et d'expertise médicales s'élèveront au minimum à 70 000 dollars».

Le projet de loi du ministre Côté «a pour objet de reconnaître, dans le cadre de pro-

jets-pilotes, la pratique de sages-femmes en centre hospitalier ou dans un lieu qui y est rattaché et ce à titre expérimental pour une période de cinq ans». De façon générale, le projet de loi a été bien accueilli par des associations qui militent en faveur de la pratique de sage-femme. Celles-ci souhaitent toutefois «que cette loi, une fois adoptée, soit mise en application dans les plus brefs délais possible». Les associations demanderont également «plusieurs aménagements à cette loi pour que l'expérimentation de la pratique de sage-femme se réalise dans des conditions appropriées».

De l'opposition

Les associations favorables aux sages-femmes s'attendent à ce que le corps médical québécois s'oppose farouchement à l'adoption du projet de loi. Selon la coalition, «la polémique sur la légalisation des sages-femmes déborde de la stricte question de la grossesse et de l'accouchement». Les représentants du corps médical, pense-t-elle, vont combattre l'adoption du projet de loi tant attendu de crainte «de créer un précédent qui profiterait, par la suite, à certaines médecines alternatives», telles les médecines douces, l'acupuncture, etc. Pour la coalition, on retrouve «d'un côté, le corps médical qui détient le monopole et défend farouchement ses privilèges corporatifs. De l'autre, la population qui réclame, depuis déjà une dizaine d'années, le droit de choisir le professionnel qui lui convient».

Saviez-vous que...

*La profession de sage-femme est reconnue mondialement, sauf dans neuf pays, dont deux industrialisés, l'Afrique du Sud et le Canada.

*75% des femmes qui accouchent chaque année dans le monde le font avec l'aide d'une sage-femme.

*Plusieurs associations et organisations, plus d'une trentaine, se sont prononcées ou pour la mise sur pied de projets-pilotes de pratique de sage-femme

au Québec, ou pour la reconnaissance de cette profession. Parmi elles, nous retrouvons l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), des centres hospitaliers, des CLSC, la FAS, la Fédération des femmes du Québec, la FIIQ, et plusieurs autres.

Vos dons: veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Alternative-Naissance (Fonds Spécial pour les sages-femmes): C.P. 584, succursale E, Montréal (Québec) H3T 3A7.



LES GRANDES RIVALITÉS:



Le Syndicat des journalistes de Québec

Salutations de CHNC-AM



«Nous sommes fiers et heureux d'être toujours avec la grande famille CSN pour souligner l'apport significatif de Nouvelles CSN à la lutte ouvrière. C'est une force à conserver et à développer».

Le Syndicat des employé-e-s de CHNC-AM de New Carlisle



Campagne des paniers de Noël de la CSN

«C'est Noël pour tout le monde!»



quelques semaines de la période des Fêtes, le comité exécutif de la CSN lance un appel insistant à la solidarité afin de faire de la sixième édition de notre campagne de paniers de Noël pour les lock-outés et les grévistes un franc succès! Le comité exécutif souhaite que les organismes affiliés, les conseils centraux, les fédérations et les syndicats, contribuent à faire de sorte que la période des Fêtes en soit également une de réjouissances pour les 803 familles des grévistes et lock-outés que compte le mouvement actuellement. D'où notre thème de campagne: «C'est Noël pour tout le monde!».

L'an dernier, cette campagne avait permis de recueillir 48000 \$, qui ont aidé plus de 1000 familles de travailleuses et travailleurs en conflit à passer une agréable soirée de Noël.

Contribution suggérée

- 1- Pour un syndicat de moins de cent membres: 50\$.
- 2 - Un montant additionnel de 50\$ pour chaque tranche de cent membres.

Mode de participation

Les dons se font par intercaisse à la Caisse populaire des syndicats nationaux, 1601 rue de Lorimier, Montréal, au compte «Solidarité-Paniers de Noël», Transit 30018 - Folio 11862.

Criminelles plus jamais



La vice-présidente de la CSN Monique Simard était du nombre des militantes de la CSN qui ont participé au rassemblement organisé par la Coalition nationale pour l'avortement libre et gratuit, ce dimanche 9 décembre, à Montréal. Bouleversées par les événements que l'on sait, les personnes présentes se sont recueillies en mémoire des victimes de la tuerie de Polytechnique.

Lab Chrysotile: c'est réglé

En grève depuis le 29 mai, les 105 employé-es de bureau de la société minière LAB Chrysotile, à Thetford-Mines, ont voté le 9 septembre dernier, dans une proportion de 76%, en faveur de l'entente de principe intervenue la veille entre les employeurs et leurs représentants syndicaux.

Les membres du Syndicat des salarié-es cléricaux et techniciens de l'amiante ont obtenu un rattrapage salarial de 30\$ à 180\$ par semaine pour les plus bas salariés. Tous les employé-es bénéficieront d'une formule d'indexation des salaires jusqu'à des maximums de 5%, 6% et 5% pour la durée de la convention. Pour permettre le rattrapage, les plus hauts salariés se verront remettre leurs augmentations annuelles sous forme de forfaitaires.

Des hausses de 19,5% chez Didier

En grève depuis le 6 octobre, les 160 travailleurs de l'usine de fabrication de briques réfractaires à Bécancour, affiliés à la Fédération de la métallurgie (CSN), sont entrés graduellement au travail à compter du 11 décembre dernier.

Intervenue le 1er décembre, l'entente prévoit des hausses salariales de 7,5%, 5,5% et 6,5% pour les trois années de la convention collective. L'entente comprend également des améliorations importantes au fonds de pension, un réajustement des échelles salariales et un programme de formation pour les emplois de production.

Didier est la seule entreprise syndiquée à la CSN du Parc industriel de Bécancour.

Dans les rues de Saint-Hyacinthe On pourra solliciter en paix

La ville de Saint-Hyacinthe s'est enfin mise à l'heure. Il était temps! Pendant qu'elles s'entêtaient à maintenir une réglementation dont Maurice Duplessis n'aurait pas rougi, les libertés démocratiques étaient sévèrement bafouées.

Le Conseil municipal de Saint-Hyacinthe a, en effet, décidé de modifier le règlement 332 interdisant toute forme de sollicitation sur la voie publique, y compris la

signature de pétitions et la distribution de documents. L'application de ce règlement avait, dans le passé, conduit à l'arrestation de militants, dont Nicole Filion et Claude Saint-Georges, alors qu'ils faisaient signer des pétitions en appui aux travailleuses et travailleurs du Manoir Richelieu, en septembre 1987.

Le Conseil central de Richelieu-Yamaska de la

CSN était intervenu à maintes reprises auprès de la municipalité, particulièrement après l'acquiescement des deux militants de la CSN par un juge de la cour municipale, afin d'obtenir une modification au règlement.

«Certes, il ne s'agit pas d'une réglementation aussi ouverte et généreuse envers les droits démocratiques des citoyens et citoyennes que nous l'aurions souhaité», a commenté Serge Pelletier, président

du Conseil central. *Par exemple, le règlement s'accompagne de restrictions bureaucratiques, comme le fait de devoir demander un permis. Mais il y a lieu de se féliciter du progrès accompli.»*

Le Conseil central Richelieu-Yamaska, ainsi que Nicole Filion et Claude Saint-Georges, ont donc retiré la poursuite de 30 000\$ qu'il avaient engagée contre la ville de Saint-Hyacinthe.

7-Iles/Port-Cartier 17% sur 3 ans

Les 100 employé-es des trois Provigo de Sept-Iles et Port-Cartier viennent de décrocher un règlement de leurs conventions collectives qui constitue, sur le plan monétaire, un précédent à l'intérieur de cette chaîne de magasins d'alimentation.

En effet, à peine quelques heures avant un débrayage éventuel, qu'ils avaient voté dans une proportion de 99%, ils ont obtenu des augmentations salariales pouvant atteindre 17% sur trois ans, alors que règle générale, Provigo n'accorde pas plus de 6% pour la même durée.

Ces augmentations se répartissent comme suit: 2% sur le taux maximum des échelles à chacune des deux premières années, 3% sur ces nouveaux taux maximum en 1991, le tout assorti de montants forfaitaires de 400, 400 et 500 dollars, plus un autre 200 \$ relié aux chiffres d'affaires des magasins. Il faut savoir ici que déjà 90% des syndiqués sont au maximum de leur échelle de salaire respective et que les autres l'atteindront tous d'ici l'expiration de la convention collective.

L'autre point majeur en litige jusqu'aux derniers instants de la négociation portait sur l'épineuse question de l'ouverture des magasins les dimanches et soirs de semaine, où, dans l'éventualité d'une loi la permettant, l'employeur cherchait à s'arroger le droit de modifier les horaires et les assignations à sa guise.

Tel ne sera cependant pas le cas, tout au contraire.

En effet, l'entente intervenue stipule que personne ne pourra être forcé de travailler les dimanches et autres soirs de semaine, et que si quelqu'un accepte de le faire, ce sera en compensation d'autres heures non travaillées, autrement dit pour compléter sa semaine régulière de travail. De plus, le texte précise que quiconque refusera telle assignation ne devra d'aucune façon en être pénalisé. Bref, une clause «chromée tout le tour», comme on dit...

À Pointe-Claire On ne travaillera plus le vendredi après-midi

Parmi les centaines de renouvellements de conventions collectives qui se signent chaque année à la CSN, il s'en trouve souvent qui comportent des originalités dignes de mention. Surtout quand il s'agit d'une réduction de la durée de la semaine de travail, phénomène assez rare par les temps qui courent...

Mais voyons comment le Syndicat national des employés municipaux de Pointe-Claire, qui compte une centaine de membres, s'y est pris pour en arriver à faire accepter à l'employeur que ceux-ci ne travaillent désormais que 36 heures au lieu de 40, et ce, avec pleine compensation salariale.

La municipalité offrait d'augmenter les salaires de cinq p.c. par an à chacune des trois années d'application du contrat. Le syndicat, lui, cherchait à faire baisser le nombre d'heures de travail tout en protégeant le plus possible le pouvoir d'achat de ses membres.

Après avoir estimé à environ sept p.c. le coût «théorique», pour l'employeur, d'une diminution de quatre heures de la semaine régulière de travail, le syndicat a calculé ce qu'il en coûterait véritablement aux travailleurs, sur leur salaire net, dans leurs poches, de déduire ce sept p.c. des quinze p.c. (sur trois ans) offerts. Tables d'imposition en mains, et le Service de recherche de la CSN aidant, on en est arrivé à la conclusion qu'avec une augmentation de trois p.c. au lieu de cinq la première année, et aucune augmentation en 1990, mais en même temps assortie d'une réduction de quatre heures de la semaine de travail, le salaire moyen ne perdrait en réalité qu'une vingtaine de dollars par semaine sur son salaire net. Vingt dollars pour écourter la durée de travail de quatre heures, ça ne lui coûterait donc en réalité que cinq dollars de l'heure, alors que son salaire horaire régulier est de 16\$!

«L'opération», en réalité, signifie une augmentation de 11,1% du taux horaire.

Restait à déterminer les modalités d'application de cette réduction d'heures, et c'est là que l'employeur y trouvait également son compte. Le syndicat a en effet proposé qu'elle soit effectuée dans sa totalité le vendredi après-midi. Il est bien connu, a argumenté le syndicat, que dans l'organisation du travail d'une municipalité, cette période de la semaine est celle où la productivité est la plus réduite. On n'entreprend pas de travaux de voirie d'importance, par exemple, le vendredi après-midi quand on sait que les ouvriers s'approprient à partir pour la fin de semaine. De plus, c'était la période de la semaine le plus souvent choisie par les membres pour reprendre le temps supplémentaire accumulé. De telle sorte qu'en pratique, c'est de cette manière que la réduction des heures de travail recherchée par le syndicat causait le moins de problèmes d'organisation du travail à l'employeur. Celui-ci l'a bien compris et c'est ainsi qu'à compter du mois prochain, à Pointe-Claire, les employés de la voirie et des travaux publics ne travailleront plus le vendredi après-midi, sauf s'ils acceptent de le faire en temps supplémentaire, évidemment... Pour les autres types d'emplois, préposés aux piscines, aux parcs, aux centres communautaires, techniciens de l'usine de filtration, les horaires de travail seront aménagés de façon à permettre de longs congés hebdomadaires.

L'entente de principe intervenue, ratifiée dans une proportion de 68% par l'assemblée générale, comporte également pour la troisième année du contrat une augmentation de cinq p.c. assortie d'un montant forfaitaire de cinq cents dollars, ainsi que des améliorations au chapitre des vacances.



Le Syndicat national des employé-e-s de l'hôpital de Saint-Ferdinand



Le Syndicat des travailleurs(es) d'abattoir de volaille de Saint-Jean-Baptiste



Une campagne pour protéger le pouvoir d'achat

La CSN entreprendra au cours des prochaines semaines une campagne soutenue en faveur de la protection du pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs.

C'est la décision prise le 7 décembre par le Conseil confédéral de la centrale réuni à Québec. «Il est temps que les salarié-es qui ont subi de nombreux reculs dans plusieurs secteurs retrouvent la part qui leur revient», a déclaré le président Gérald Larose. Ce dernier a souhaité que cette offensive syndicale puisse être menée en coordination avec les autres organisations syndicales. On se rappellera qu'en 1974, les trois centrales et l'UPA avaient mené une lutte pour la réouverture des conventions collectives au moment où les hausses du coût de la vie connaissaient des montées vertigineuses.

Soulignant que l'année 90 sera marquée par d'importantes négociations dans de grands secteurs économi-

ques tels le papier, la construction et l'hôtellerie, M. Larose a souligné que depuis la fin de la récession économique, en 83, les syndiqués au Québec avaient connu une perte nette de 2,6 pour cent de leur pouvoir d'achat.

Dans un document remis aux 175 délégué-es, on constate de plus que des secteurs économiques n'ont pas été touchés de la même façon. C'est ainsi que, si dans le secteur minier, on note une augmentation de 3,8 pour

cent, les travailleurs forestiers ont encaissé un recul de 6,6 pour cent de leur pouvoir d'achat. Dans la construction, le recul est de 5,3 pour cent.

Selon la CSN, l'introduction le 1er janvier 91 d'une Taxe sur les produits et services (TPS) aura pour résultat d'accélérer de façon significative l'inflation au Canada. Le Conference Board de même que diverses maisons d'analyse et de prospective évaluent à au moins 3 pour cent la poussée infla-

tionniste provoquée par la TPS. «Les syndicats doivent dès maintenant se préparer», affirme la CSN.

Selon l'étude produite par le Service de la recherche de la centrale, le pouvoir d'achat des cadres supérieurs (65 000\$ et plus) a augmenté de 18,8 pour cent en termes réels depuis 1983 pendant que les travailleuses et les travailleurs soumis au salaire minimum perdaient, pendant la même période, 6,3 pour cent de leur pouvoir d'achat.

Bienvenue

En octobre et en novembre, la CSN a déposé 26 requêtes en accréditation visant près de 1 000 travailleuses et travailleurs. Rappelons que pour la période allant du 1er mars 1988 au 14 novembre 1989, 173 syndicats regroupant pas moins de 11 913 employé-es ont adhéré à la CSN. Parmi ceux-ci, 145 syndicats représentant 9 713 membres ont déjà reçu leur certificat d'accréditation; 28 autres attendent toujours le leur.

Montréal

Parmi ces syndicats, il y a celui des 25 employé-es de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM). Celui du Groupe Resto, au Complexe Desjardins, qui vient de joindre les autres groupes d'employé-es de cet édifice, Alza et Resto, tous membres de la Fédération du commerce. Les 21 employé-es d'entretien de système d'éclairage de Sylvania se sont aussi affiliés à la Fédération de la métallurgie de la CSN, rejoignant ainsi ceux de Sylvania Drummondville. Les travailleuses et les travailleurs de la Garderie Camélia ont aussi choisi la FAS-CSN, le principal regroupement d'employé-es de garderies au Québec. Une douzaine de professionnel-les des centres hospitaliers Pierre-Boucher et Maisonneuve-Rosemont, ainsi que de l'Hôpital

de l'Enfant-Jésus font maintenant partie d'un syndicat CSN.

Les 54 mécaniciens du garage Ville-Marie Pontiac-Buick ont récemment adhéré à la CSN. Il s'agit du premier groupe d'employés de garage de l'Île de Montréal à s'affilier à la Fédération de la métallurgie. Les 150 travailleuses et travailleurs de la compagnie York, une usine de fabrication d'appareils d'éclairage, ont quitté la FTQ pour la FM-CSN.

Quelque 150 homéopathes pratiquant dans diverses régions de la province se sont affiliés à la Fédération des professionnel-les salarié-es et cadres du Québec. Tout comme les acupunctrices et les acupuncteurs, membres de la CSN depuis 1988, les homéopathes, des travailleurs autonomes, se sont syndiqués entre autres pour obtenir la reconnaissance de leur profession et garder leur autonomie face à la Corporation des médecins du Québec.

Les 45 travailleuses et travailleurs de Tricot Main, une teinturerie, ont aussi opté pour la FC-CSN.

Saguenay-Lac-St-Jean

Les 15 salarié-es de l'Abattoir Lac-St-Jean viennent aussi de se syndiquer à la Fédération du commerce. Même chose pour les 13 employé-es de la Fromagerie Maurice St-Laurent, ainsi que pour les 24 employé-es

de la Maison Provinciale Ste-Marie, une maison d'hébergement pour religieuses, qui ont adhéré à la FAS.

Lanaudière

Les 100 employé-es de Val St-Côme, un centre de ski, ont rallié la FC-CSN, qui représente déjà 12 000 employé-es de l'industrie de l'hôtellerie-restauration. Les 28 employé-es du Provigo Bouchard ont laissé un syndicat de boutique pour la FC-CSN.

Québec

Signalons également l'arrivée des 37 salarié-es du restaurant Coq Rôti de Beauport, en banlieue de Québec.

Shawinigan

À Grand-Mère, les 28 travailleurs de Circuits imprimés alphabec (ordinateurs) sont aussi devenus membres de notre centrale.

Témiscouata

Les 65 employé-es de la Base de plein air de Pohénégamook, un village aux frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick, se sont affiliés à la CSN. Cette base opère à l'année longue.

Sherbrooke

Les 27 employé-es de l'épicerie, meunerie et quincaillerie COOP La Patrie, dans les Cantons de l'Est, viennent aussi de se joindre à la FC-CSN.



ON DIRA
CE QU'ON VOUDRA
MAIS, LUI,
IL SAVAIT
DIVISER...



Le Syndicat de la construction de Québec



Sur la Loi 160

Un jugement éminemment politique

«Le préjudice subi par la personne supplantée est difficilement compensable en dommages-intérêts. Pensons à celui ou celle qui par l'effet de la supplantation doit travailler la nuit plutôt que le jour, à celui ou celle qui perd son emploi et le reste». C'est en ces termes que le juge Jacques Dufour, de la Cour supérieure du Québec, a reconnu le préjudice irréparable causé par la perte d'ancienneté aux travailleuses et travailleurs de la santé et des affaires sociales, avant de rejeter la requête de la CSN, de la CEQ et de la FIIQ.

Les trois centrales avaient déposé, le 20 novembre dernier, une requête en injonction interlocutoire ayant pour effet de suspendre l'application de la Loi 160 par l'Hôpital de Chicoutimi, plaidant, entre autres, que les sanctions prévues par la Loi 160 vont à l'encontre de l'article 24 de la Charte des

droits et libertés de la personne.

Le juge Dufour a donné raison aux requérantes: il y a injustice. Mais en même temps, il a déclaré qu'accorder l'injonction demandée équivaldrait à substituer son jugement à celui du législateur: «Je dois donc tenir compte de l'intérêt public dans l'évaluation de la prépondérance des inconvénients et lui accorder l'importance qu'il mérite», a-t-il expliqué.

Les trois organisations syndicales y ont vu le signe que la cause entendue est éminemment politique, car le juge a préféré la référer là d'où elle vient, c'est-à-dire au gouvernement. Plus encore, la Cour s'est abstenue de répondre à l'argumentation syndicale qui visait à

suspendre l'application de la loi, non pas pour l'avenir, mais pour les seuls événements de septembre dernier, et a ignoré la question de la non retenue des cotisations syndicales.

La CSN, la CEQ et la FIIQ ont donc interpellé le gouvernement auquel, ont-elles dit, il revient maintenant de trouver une issue à l'impasse créée par la Loi 160: «Comment peut-il appliquer de façon aussi rigide et intransigeante les sanctions de la Loi 160 tout en sachant les effets désastreux et malheureux qu'elles sont en train de produire sur les services et sur la motivation de celles et ceux qui les dispensent quotidiennement?»

«Le gouvernement libéral peut faire preuve d'entêtement, peut, à la limite, vouloir s'engager dans une épreuve de force, mais il ne peut se soustraire à ses responsabilités politiques et sociales», ont conclu les organisations syndicales.

Dernière heure: la CSN va en appel



En même temps que la CSN, la CEQ et la FIIQ assistaient au discours inaugural de la 34^{ème} session de l'Assemblée nationale, une trentaine de militantes et de militants de la FAS et de la FPPSCQ occupaient, le 28 novembre dernier, le siège social du Parti libéral du Québec.

Ceux-ci avaient 160 bonnes raisons de signifier au PLQ que les trois sanctions de la Loi 160 qui leur sont appliquées sont tout à fait arbitraires et qu'elles ont des conséquences graves sur les services à la population. La délégation a fait savoir au gouvernement libéral qu'en appliquant de façon aussi intransigeante les sanctions de cette loi, il s'attaquait non seulement aux droits fondamentaux de milliers de personnes, mais aussi à des organisations démocratiques.

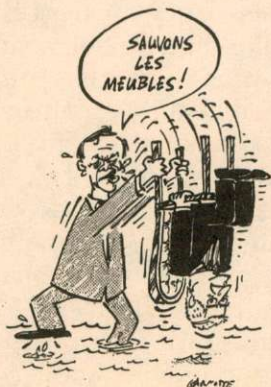
La même journée, un grand nombre d'établissements de santé et de services sociaux au Québec, des milliers de travailleuses et de travailleurs ont dressé des «haies de déshonneur» au passage du personnel cadre de leur institution. Une façon bien concrète de signifier qu'appliquer les trois sanctions de la Loi 160 est un geste qui déshonore celui ou celle qui le pose.



Le Syndicat national des travailleuses et travailleurs des pâtes et cartons de Jonquière CSN



Le Syndicat des employé-e-s de SUCO CSN



Le Syndicat d'IKEA Montréal CSN

Au pays des lents progrès?

par Clément Trudel*

En avril 1991, le salaire minimum, aux USA, sera de 4.25 \$ l'heure. Il est figé depuis 1981 à 3.35 \$ et augmentera à 3.80 \$ en avril prochain. Un bond de 90 cents l'heure en 10 ans, cela n'a rien pour renforcer les plébéïens d'un pays qui recrute pourtant nombre d'immigrants en cultivant le mirage d'espèces sonnantes à quiconque fournit un effort soutenu.

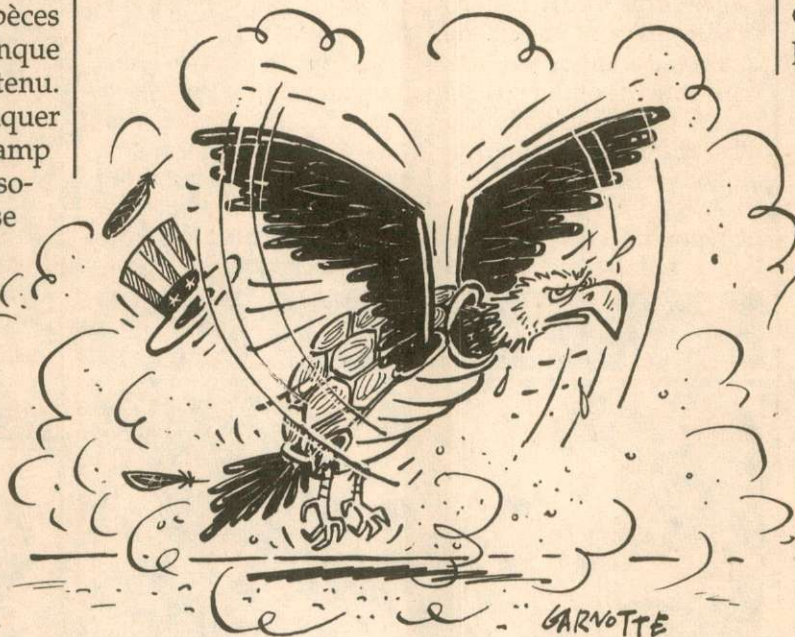
Ce fait peut expliquer que le dernier champ d'observation des sociologues semble se porter vers les bas salariés qui acceptent de longs trajets vers des entreprises installées en banlieue. Pour toucher un salaire plus décent qui va parfois à 9 \$ l'heure. À Chicago, la Urban Mass Transit Authority subventionne les navettes dans des minibus et des travailleurs rentrent le soir au centre-ville tandis que le flot de cols blancs va à l'inverse.

La Great American Job Machine n'a-t-elle pas créé, en 15 ans, 30 millions d'emplois nouveaux? Ne risque-t-on pas d'affubler cette économie de maux imaginaires en s'attardant au «lumpenproletariat»? Je viens de lire les actes d'un colloque publiés par l'OCDE, à Paris: *Les mécanismes de la création d'emplois: l'exemple américain*. Le ton général des interventions est élogieux. On y parle de foisonnement d'initiatives,

d'esprit d'entreprise, de propension qu'ont les secteurs public et privé à être partenaires du développement.

Il y a bien hésitation entre «fascination et rejet», face à l'exemple américain (communication de Jean-Daniel Tordjman, c h e f d e s

gnent sur l'avenir de «notre» marché commun avec les Américains. Je me sens perplexe devant ce pays qui offre d'amples débouchés à ses instructeurs militaires çà et là et qui se révèle myope face à une pléthore d'emplois précaires et mal rémunérés.



services de l'expansion économique à l'ambassade de France à Washington), mais un universitaire de Detroit, Irving Bluestone, ose aborder le sujet avec scepticisme: *La grande illusion? Ce qu'en pensent les syndicats*. Bluestone conclut que «le plein emploi reste hors de portée de l'économie américaine», non sans faire remarquer que les secteurs créateurs d'emplois offrent en moyenne 258 \$ par semaine et que les secteurs qui perdent des emplois versaient 402 \$ par semaine.

Comme beaucoup, j'essaie de glaner des indications qui me rensei-

Voyez l'estocade que viennent de porter un businessman et un politicien japonais à leurs vis-à-vis américains. Un livre surtout pensé pour lecteurs japonais, *Le Japon qui peut dire non* («*The Japan that Can Say No*»), a comme coauteurs le patron de Sony, Akio Morita, et le législateur Shintaro Ishihara. Il est devenu bestseller aux États-Unis d'Amérique et Flora Lewis, dans le *New York Times* du 8 novembre, en dit que c'est un livre irritant, affreux mais utile.

Pourquoi? Ishihara, dans une entrevue au *Time Magazine*, rappelle qu'il se trouvait à Wash-

ington lorsque les Américains ont imposé des tarifs additionnels à l'électronique japonaise, en guise de représailles dans le dossier des semi-conducteurs. Un Yankee naïf et peu subtil (il s'en trouve) se mit à expliquer à ce Nippon que le Japon diminuait d'importance et que Russes et Américains étant Blancs, il était logique qu'ils se rapprochent...

Les Japonais, que la force du yen peut pousser à vouloir se placer sur orbite eux-mêmes, rappellent en quelque sorte qu'ils sont une société distincte; que la société américaine n'a pas à crier au scandale de-

vant les particularités du Japon. Tokyo aura à se départir d'un langage «d'esclave» vis-à-vis des vainqueurs de 1945. Et vlan! Quand on croit être à jamais en tête de peloton, il

n'est pas facile d'encaisser des revers ou d'écouter des conseils, mais il faut bien se rendre compte qu'il n'y a pas qu'à l'Est que se fait sentir le besoin de restructuration. Au pays des progrès lents—ce que sont les USA à plus d'un titre—il ne suffit plus de cultiver officiellement le «Centre vital» qu'avait défini Arthur Schlesinger il y a 40 ans. Et si le monde demandait à Washington d'agir conformément à son credo de liberté, de démocratie et de prospérité accessibles à tous?

* Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*.

Japon/ Corée du Sud

Union oui, union non

Le 21 novembre, 2 600 délégué-es se sont réunis à Tokyo pour fonder la Shin-Rengo, nouvelle confédération des syndicats japonais. Cette formidable force de huit millions d'adhérents appartenant aux secteurs privé et public rassemble les deux tiers des syndiqués que compte le Japon. La super union vise deux objectifs: éviter la désintégration des syndicats et créer une force d'opposition efficace contre les politiques gouvernementales.

Une semaine auparavant, soit le 12 novembre, 5 000 Coréens protestaient à Séoul contre le refus du dictateur Roh Tae Woo d'autoriser la création d'une fédération syndicale nationale. Quelque 600 manifestants, étudiants et ouvriers ont été arrêtés.

El Salvador

On tue des syndicalistes

Un peu moins libéraux en Amérique centrale qu'ils prétendent l'être en Europe centrale, les Américains doivent être tenus responsables de la mort de dix syndicalistes, dont la grande dirigeante Febe Elizabeth Velasquez, tués dans l'explosion d'une bombe le 31 octobre à la centrale des travailleurs du Salvador (FENASTRAS). Madame Velasquez avait été élue à la

Fenestras en 1985; elle avait trois enfants, un courage indomptable et l'appui du peuple. Les Américains, eux, préfèrent supporter le régime fasciste de Cristiani.

Tchécoslovaquie

Appel de la FSM

Réuni à Prague du 13 au 16 novembre le conseil général de la Fédération syndicale mondiale a lancé un surprenant appel «à toutes les organisations syndicales quelle que soit leur orientation ou affiliation internationale» pour le 12e congrès syndical mondial qui doit se tenir à Moscou en novembre 1990. L'appel précisait «que nous sommes dans un monde en pleine évolution, que l'interdépendance des phénomènes du monde s'accroît et que les syndicats en tant qu'organisations pour la défense des intérêts des travailleurs sont plus nécessaires que jamais». Comme si les rencontres au sommet exigeaient que la base, elle aussi, tisse des liens serrés.

Le monde

Capitalisme trionphant?

La décomposition brutale des régimes des pays communistes et l'hégémonie des lois de la libre entreprise laissent supposer qu'à l'aube des années 90 le capitalisme triomphe sur cette planète. La réalité, pourtant, contredit les visions idéologiques. Dans ce monde dominé par le capitalisme, cinq cent millions de personnes crèvent de faim, un



Patrouille militaire en Bolivie pour mater les grévistes de la faim.

Loi scélérate

Belle ignominie que ce décret d'état de siège proclamé par le gouvernement Zamora le 15 novembre. Plusieurs responsables syndicaux - au moins 500 - ont été arrêtés pour avoir appuyé une grève de la faim d'enseignants et d'ouvriers qui durait depuis vingt-quatre jours. Prétexte des dirigeants? «La grève de la faim est utilisée par certains groupes politiques dans le but d'interrompre la coexistence pacifique (sic!) dans le pays et de mettre en danger la stabilité économique». Belle stabilité! Le quart de la population active est au chômage et les salaires sont bloqués depuis le plan d'austérité adopté en 1985. Conséquence? La dénutrition cause des ravages énormes, le taux de mortalité infantile atteint 250 par 1 000! On ne badine pas avec les grèves de la faim en Bolivie, mais pour ce qui est du peuple qu'on affame, aucune mesure spéciale n'est envisagée.

milliard six cent millions végètent dans une misère extrême, deux milliards manquent d'eau potable, un milliard sont sans logement digne, un milliard et demi manquent d'assistance médicale. Et comment expliquer ces six cent millions de chômeurs et ces huit cent quatorze millions d'analphabètes? Même dans les pays dits riches la misère sévit: dix sept millions de chômeurs en Europe et quinze millions de travailleurs sans aucune garantie de sécurité. Et les États-Unis direz-vous? Trente millions d'Américains, soit

13,5% de la population active, vivent au dessous du seuil de la pauvreté. Capitalisme triomphant? Faut voir.

Yougoslavie

Mourir au fond

Quatre-vingt-douze mineurs ont péri dans une mine de charbon de la Serbie à la suite d'un incendie qui s'est déclaré le 17 novembre à 700 mètres sous terre. Quatre autres tragédies, toujours dans ces houillères d'Aleksinac, avaient fait 66 victimes depuis 1975.

PARLONS MÉDIAS ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Moi, j'aime le journalisme

Moi, j'aime Foglia. Pas toujours. Des fois, je le trouve même un peu chiant. Quand, par exemple, il joue son rôle préféré de non-conformiste. Il suffit que tout le monde soit pour, il est contre.

Et comme je n'habite plus Montréal, je «trippe»

quand il redevient tout simplement un journaliste, qu'il voit, écoute, sent et raconte, je ne rate pas une ligne.

Récemment, il revenait de Colombie. En une demi-douzaine de chroniques, il nous a expliqué ce qui se passe là-bas mieux que des mois de nouvelles fracassantes à la une.

Une fois de plus, il aura démontré, si besoin était de le faire encore, que, contrairement à l'adage populaire, un mot bien choisi vaut 1 000 images.

Si vous avez lu la série, peut-être aurez-vous pensé comme moi qu'il concluait la toute dernière chronique un peu rapidement, à la Foglia, en comparant scotch et coke et en prônant la légalisation de la «dope». Parce qu'enfin..., là-dessus, les avis sont partagés.

Mais quand il décrit la lutte fort hypocrite que l'on mène au trafic en rejetant tout sur le dos des

tes et qui, peu à peu, brosent une fresque si vivante qu'on finit par se dire qu'elle est réelle et sans doute vraie. De la vérité, bien sûr, de Foglia.

Car c'est ainsi que lui a vu les choses après avoir pris le temps d'en faire le tour. Il témoigne. Il rapporte. Et c'est bien ce que doivent faire les journalistes quand ils font autre chose que du compte-rendu d'événements officiels.

Quand ils cessent de prendre la dictée pour voyager à notre place et nous raconter ce qui se passe en dehors des grands discours et des communiqués.

Ainsi donc, la Colombie c'est aussi la pauvreté et la guérilla, la lâcheté des pouvoirs en place et le contrôle américain, la mort et le plaisir de vivre, les criminels comme ici et dans le reste du monde.

Oui, vraiment, ça fait du bien à Foglia de voyager à notre place. Il a plein

il assiste, par exemple, à la chasse à courre des citoyens de Sagard, dans Charlevoix, qui ont le droit d'abattre les faisans qui s'échappent du domaine, presque un pays, du Seigneur Paul Desmarais.

Si bonnes, alors, toutes ces chroniques, si pleines d'informations véritables, qu'on finit par se demander si le reste du journal ne devrait pas être comme ça.

Et qu'on se demande pourquoi diable! a-t-on décidé d'enfermer le journalisme dans des chroniques pour consacrer le reste du journal aux proclamations des grands de ce monde et aux vendeurs du temple.

Ce qu'on s'ennuie, par ailleurs, lorsque les chroniqueurs décident, à leur tour, de pontifier, d'éditorialiser, de commenter, de ressembler au reste du journal.

Et à lire des pages et des pages de déclarations sur le voyage commercial de M. Mulroney en Russie, on regrette qu'il n'y ait pas eu, quelque part dans le troupeau de journalistes, un Foglia, une Lysiane Gagnon ou un Alain Bouchard.

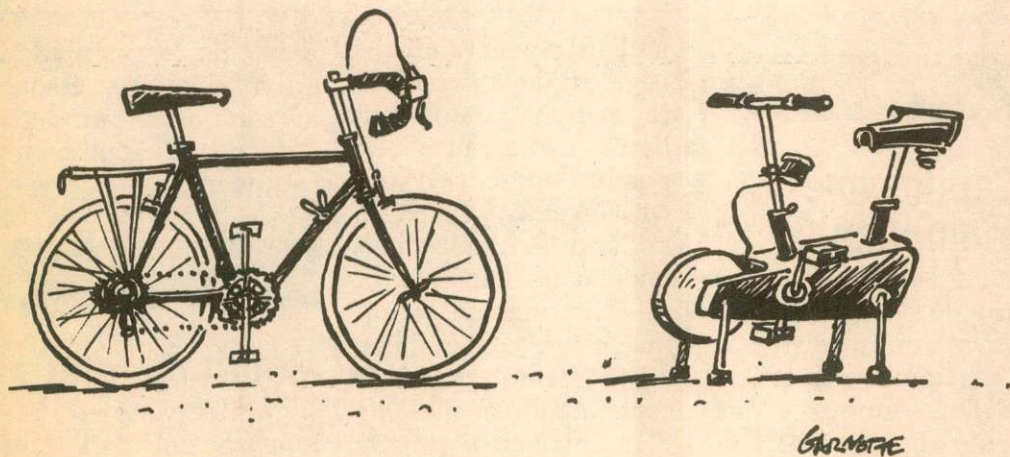
Pour nous raconter la Russie.

Tout comme on espère les retrouver bientôt de retour de Berlin, de Budapest ou de Prague.

Car enfin, la Russie, ça doit bien être autre chose que des files d'attente devant les futurs Mac Donald et un Berlinois de l'est, quelqu'un d'autre qu'un badaud la bouche grande ouverte devant les vitrines de l'Ouest.

Etre informé, c'est aussi pouvoir comprendre. Et impossible de le faire si on ne sait pas comment les hommes vivent.

POUR LA FORME ?...



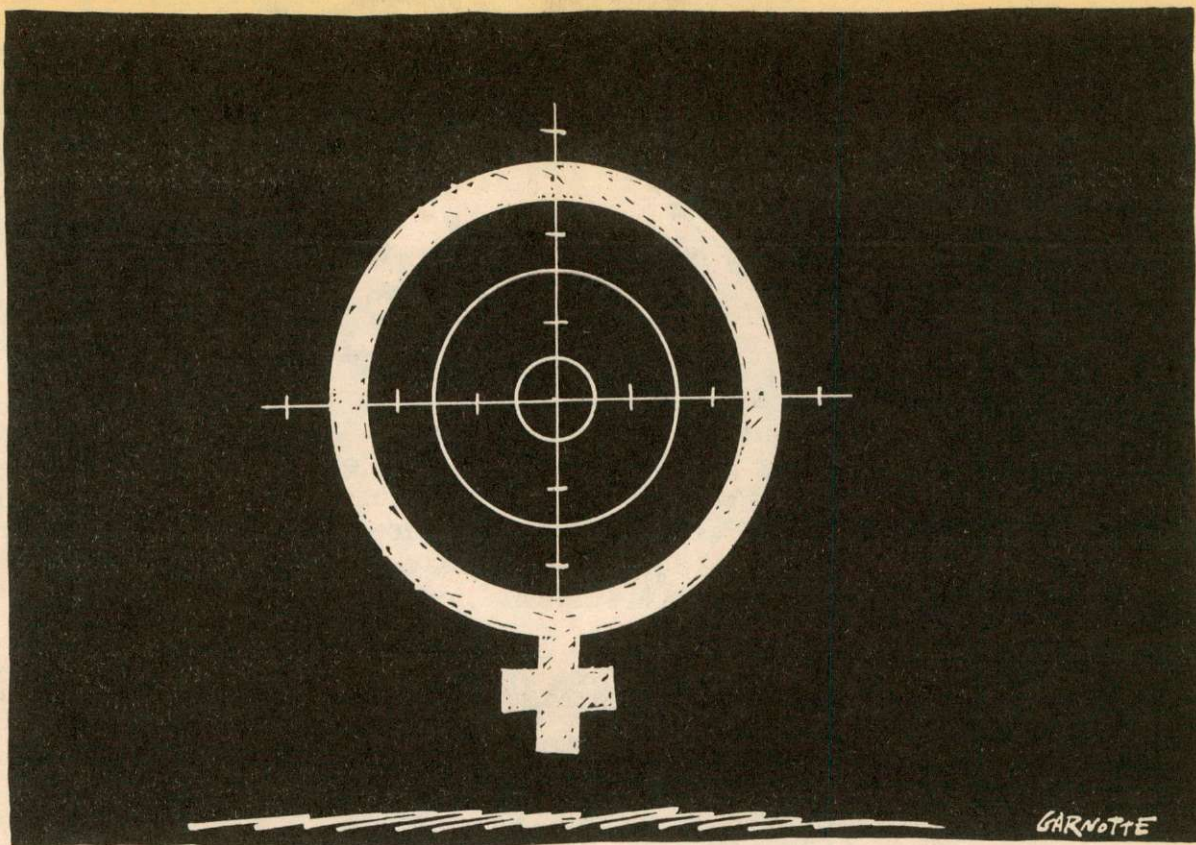
pas tellement quand il découvre un petit coin sympathique qui, du coup, va être envahi et cessera de l'être.

Mais quand il retrouve sa plume de reporter,

pays producteurs et qu'il étale au grand jour tout le racisme qui l'accompagne, chapeau!, Foglia.

Chapeau!, surtout pour les descriptions qui surgissent dans ses tex-

d'histoires à nous raconter en revenant. Mais c'est la même chose pour Lysiane Gagnon quand elle quitte la salle de rédaction. Et pour Alain Bouchard dans *Le Soleil* quand



LE QUÉBEC MILITAIRE

Les dessous
de l'industrie
militaire
québécoise



YVES
BÉLANGER

PIERRE
FOURNIER

Bélangier, Yves, et Fournier, Pierre, *Le Québec militaire: les dessous de l'industrie militaire québécoise*, Québec-Amérique, 202 pages.

Pour ceux qui s'interrogent sur les conséquences de la militarisation de notre économie, ce livre est un outil de première main.

Rédigé par Yves Bélangier et Pierre Fournier, deux professeurs de science politique de l'Université du Québec à Montréal, qui dirigent conjointement le Groupe de recherche sur l'industrie militaire et la reconversion formé en 1984 à

Le Québec militaire

la demande d'organisations syndicales (dont la CSN et la Fédération de la métallurgie) dans le but de mieux cerner l'impact des dépenses militaires sur les entreprises du Québec.

En cette période de négociations sur l'armement des grandes puissances et de changements politiques importants dans les pays des blocs de l'est, le livre lève le voile sur le Québec militaire et nous indique que nous sommes impliqués dans cette dynamique.

On y apprend que la taille de l'industrie militaire québécoise est équivalente à l'industrie des pâtes et papier. L'industrie représente 50 000 emplois du Québec et plus de 300 entreprises se sont spécialisées dans ce marché. Ces entreprises vendent chaque année plus de 2 milliards

de dollars en armes de toutes sortes.

Les auteurs nous démontrent que ce marché militaire mondial, supporté par plusieurs politiciens et industriels comme «créateur d'emploi», est actuellement en chute libre et plusieurs secteurs importants de l'économie québécoise, y compris la construction navale, l'aérospatiale, le matériel de transport et les explosifs et munitions risquent d'éprouver de sérieuses difficultés dans les mois et années à venir.

Le livre constate que ni le gouvernement québécois ni le gouvernement canadien n'ont élaboré de plans ou stratégies pour venir en aide aux travailleurs qui perdront leurs emplois ou aux entreprises qui seront menacées par suite des réductions dans les budgets militaires. Le dernier chapitre porte sur les

moyens d'actions alternatives remettant en question les investissements militaires. Le projet ZLAN (zone libre d'armement nucléaire), de la ville de Montréal, la reconversion des usines d'armements (particulièrement aux usines IVI et Expro pour ce qui est du Québec) et le Groupement d'action pour la paix d'Alma y sont identifiés comme des contributions au mouvement contre la militarisation au Québec.

Les auteurs terminent en rappelant aux gouvernements du Québec et du Canada qu'ils portent l'entière responsabilité de la situation actuelle, et que c'est à eux d'assurer que la reconversion vers la production civile s'effectue dans les meilleures conditions possible.

Marc Laviolette

NOËL

En Musique

MUSIQUE

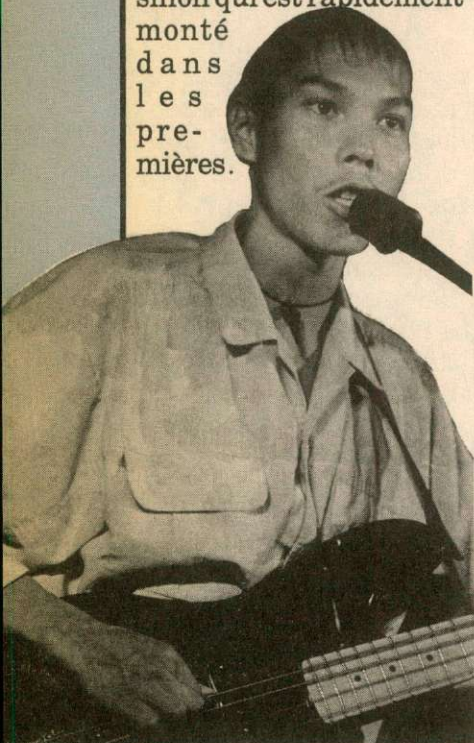
La pige de noms pour les cadeaux est de plus en plus populaire à Noël. Mais, bien souvent, les choix s'avèrent difficiles parce qu'on ne sait pas quoi donner au beau-frère branché, à la cousine qui a six exemplaires du premier album de **Roch Voisine**, au bébé de la famille qui ne veut rien savoir d'autre que **Metalica**,

à la tante **Mimi** qui n'en a que pour **Michel Louvain** et à tonton Jules qui ne jure que par **Mitsou!**

Aussi, nous nous sommes permis ces suggestions qui, nous l'espérons, sauront bien égayer les quelques froides nuits d'hiver qui nous attendent.

Country et folk

Cette fois-ci, l'exotisme nous est venu du froid! Après les musiciens de flamenco, de reggae et de tango, c'est au tour du duo montagnais **Kashtin** de partir à l'assaut du monde! **Claude McKenzie** et **Florent Vollant** ont procédé, à la fin du mois de septembre, au lancement d'un microsillon qui est rapidement monté dans les premières.



Claude McKenzie, du duo **Kashtin**, lors d'un spectacle à Pointe Bleue, au Lac St-Jean.

positions des palmarès: un album tout simplement intitulé «*Kashtin*»



Florent Vollant, de **Kashtin**, à la radio communautaire montagnaise, à Sept-Iles.

(Tornade). Sur des airs de musique country, folk et pop, le duo de la Côte-Nord nous fait part, dans sa langue maternelle, de ses préoccupations et de celles de son peuple: l'amitié, la protection de l'environnement, la fraternité entre les peuples, leur pays. «*Tshinanu*» (*Nous autres*) est la pièce maîtresse de l'enregistrement. Cette chanson est un véritable réquisitoire des autochtones pour l'appropriation de leurs droits ancestraux, y compris leurs rivières et leurs terres. Le duo de Maloitenan/Uashat, un petit village au nord de Sept-Iles, a produit un album pour tous les goûts. Précisons que l'album comprend des résumés des textes montagnais en français.

Cow-Punk!

Aux amateurs de country, nous recommandons le délicieux et dernier album de la Canadienne **K.D.Lang**: «*Absolute torch and twang*». **K.D.Lang**, la «cow-punk», qu'on n'hésite pas à comparer à la grande **Patsy Clyne**, a enregistré un véritable petit bijou, teinté parfois de blues. Gageons que «*Absolute Torch And Twang*» deviendra un classique du genre country.

Oh Mercy, Bob Dylan

Après la sortie de «*Down In The Groove*», en 1988, qui fut, quoiqu'en pensent d'autres confrères, un bon album, **Bob Dylan** nous revient avec un de ses très grands

enregistrements de ces quatre dernières années: «*Oh Mercy*». Dylan a signé d'excellents textes à portée universelle. Pensons à «*Political World*» et à «*Everything Is Broken*». «*Oh Mercy*» comprend aussi d'autres bonnes pièces: «*Man In The Long Black Coat*» et «*Most Of The Time*». Merci, Bob Dylan!

Chanson d'ici

Michel Rivard vient de réaliser un album compilation qui comprend une bonne dizaine de chansons, dont «*Je voudrais voir la mer*», «*Le retour de Don Quichotte*» et «*La langue de mon coeur*», un récent texte, on le devine, en faveur de notre langue maternelle.

«*Journée d'Amérique*», de **Richard Séguin**, demeure toujours un excellent choix. C'est l'album qui contient «*L'ange vagabond*», un clin d'oeil au grand poète et romancier franco-américain de la *beat generation*, **Jack Kerouac** (*Mexico City Blues #1 et #2, Visions de Gérard, On The Road*).

Jazz

Côté jazz, un choix sentimental: «*Aura*» de

Miles Davis. Cet album, enregistré en 1984 mais paru récemment, est un hommage qu'a rendu le Danois **Palle Mikkelborg** au célèbre trompettiste. En 12 pièces, appuyé par une solide orchestration de cuivre, «*Aura*» traverse les différentes périodes musicales de Miles. À noter la présence du guitariste **John McLaughlin** qui donne à l'album un petit côté jazz rock qui ne déplaît pas.

Une mention pour un album plus accessible, paru en 1988, d'un autre trompettiste: «*Wynton*



Marsalis Quartet Live at Blues Alley», Washington, D.C. Pour celles et ceux qui ne veulent rien savoir du jazz rock ou de la musique moderne, procurez-vous «*Virgin Beauty*» du saxophoniste **Ornette Coleman** accompagné de son groupe, **Prime Time**. «*Virgin Beauty*» est un album plus «commercial» que ce à quoi **Coleman** nous avait habitués. Mais attention, il s'agit tout de même de free jazz.

Pop rock

«*The Seed of Love*», du groupe **Tears for Fears** est, d'après nous, l'album pop rock de l'année. Avec le succès «*Sowing the Seed of Love*»,



Avec «*The Seeds Of Love*», **Tears For Fears** a enregistré l'album pop rock de l'année.

qui n'ira pas sans nous rappeler les **Beatles**, le duo britannique a effectué un retour en force après une absence de près de cinq ans. Un délice pour les oreilles.

«*Big Daddy*» de **John Cougar Mellencamp** est toujours à conseiller. Ici, le rocker **JCM** continue de renouer avec les origines de la musique folk américaine. Un très bel album.

«*Joe Jackson Live 1980-1986*» est un choix heureux pour celles et ceux qui aiment une musique rock aux airs jazzés. Cet album double reprend 22 succès en



Ornette Coleman

spectacle du chanteur anglais, dont trois versions totalement différentes de «*Is She Really Going Out With Him*».

«*The Gil Evans Orchestra Plays The Music Of Jimi Hendrix*» est un choix intéressant à plusieurs égards. À l'exception de quelques titres qui s'apparentent trop à de la musique de film. Ce disque comprend une dizaine de pièces du guitariste. On sait que celui-ci est mort d'une surdose au début des années 80'.

«*Tell Somebody*» de la québécoise **Sass Jordan**: à écouter pour découvrir une chanteuse qui rock comme **Janis Joplin!**

Rap et Métal

Deux suggestions: «*It Takes A Nation Of Millions To Hold Us Back*» du très engagé groupe **Public Enemy** et «*Nothingface*» du groupe québécois **Vivod** qui est, selon certains critiques des USA, appelé à dominer la scène heavy metal au cours des prochaines années.

Michel Crête
Louis-Serge Houle



FAUT-IL CENSURER TOUS LES ORGANES OFFICIELS?



Le Syndicat général des employé-e-s de Radio-Québec



ET LA LOI 101?

...BLB... FAUT TOURNER SA LANGUE SEPT FOIS AVANT DE PARLER!



Le Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers du Québec



Les bains de siège

Visiblement, il n'était pas dans son assiette. Il était plutôt assis dans une bassine, où il prenait un bain de siège. Les spécialistes avaient en effet diagnostiqué, dans son cas, un transfert psychosomatique, lequel avait commencé de se manifester après la démission fracassante de son gouvernement. «*Un coup de pied au cul qui ne guérit pas*», avait, de son côté, glissé un loustic.

Et dire que cet homme, pendant des années, avait quotidiennement fait des dizaines de longueurs de piscine. Aujourd'hui, toutes les histoires d'eau avaient le don de le faire s'agiter frénétiquement. Et il devait s'imposer trois bains de siège quotidiens!

En 1976, quand le Québec l'avait brutalement chassé, il avait commencé à ressentir des douleurs dans cette région. Mais une cure discrète en Belgique avait, pensait-on, réglé ce délicat problème.

Cette hantise de l'eau qui le tenaillait maintenant, on la mettait en partie au compte de l'échec du Lac Meech. Au fil des ans, il n'avait plus voulu voir ni lacs, ni rivières, ni fleuves. La situation était devenue incontrôlable quand le Québec tout entier avait passé une partie d'un hiver particulièrement rigoureux sans électricité. Hydro manquait d'eau, le Québec d'électricité, les taxes avaient monté au rythme où les réservoirs de la Manic et de la Baie James baissaient, ce qui avait donné lieu à une théorie économique tellement cocasse que son gouvernement avait coulé sous les sarcasmes.

Il lui arrivait parfois, pour oublier le déplaisir de devoir occuper sa bassine, de tenter de mettre le doigt sur ce qui, précisément, avait déclenché pareille débâcle.

Il se rappelait alors le triste sort du fils de Daniel Johnson, qu'il avait nommé aux Affaires internationales. Pour services rendus, pensait-il. On s'était inquiété quand, au cours d'une réception à Moscou, il avait mis du poil à gratter dans le cou d'un ministre soviétique. Cette incartade avait été attribuée à un décalage horaire mal absorbé. «*J'aurais dû agir tout de suite*», sou-

pirait Robert Bourassa. Car c'est quand il avait annoncé, dans un discours à l'ONU, la création d'un cartel avec la multinationale ALCOA pour la construction d'une gigantesque usine de fabrication de boutons à quatre trous en aluminium qu'on s'était sérieusement inquiété, au bunker; il avait été retiré de la circulation. Il était depuis lors dans un lieu approprié, où sont regroupées les personnes qui font sauter des trappes à souris, mettent du poil à gratter dans leur soupe, conspirent pour importer de la poudre à canon et passent leurs journées à poser 160 boutons à quatre trous sur chaque drapeau canadien.

Dans une autre aile de la même institution, les préposés aux bénéficiaires éprouvaient d'énormes difficultés à contrôler une armoire à glace que les autres patients avaient surnommé «le beu de Matane». Sa manie: foncer sur tout ce qui n'était pas rouge en criant «*Maudite 160*». Certains, se souvenant que ce monsieur Côté avait été ministre des Transports, se demandaient quel problème il pouvait bien avoir avec ce bout de route secondaire.



M. Bourassa avait toujours le siège dans la bassine quand il fut pris d'un étourdissement et piqua du nez, ce qui lui causa au front quelques ecchymoses. Ses médecins conclurent qu'il avait dû subir un choc, ne sachant pas lequel toutefois. Il relisait *Un homme se penche sur son passé*, de Maxence van der Meer, lu à Brébeuf.

Il était encore ouvert, à la page 160.

Michel Rioux



La CSN lance la campagne de boycottage des produits Cadbury.¹ - Les trois centrales refusent de rencontrer Parizeau.² - **Un fier-à-bras professionnel vient d'être trouvé coupable d'avoir blessé un gréviste.**³ - La CSN réclame un projet de constitution pour le Québec avant le référendum.⁴ - **La CSN demande une loi anti-scab au fédéral.**⁵ - La Grande Corvée pour les forestiers, en grève contre le travail à forfait.⁶ - **L'organisation connaît un succès sans précédent dans l'hôtellerie.**⁷ - En instance d'être nationalisée, l'Asbestos sabote ses installations minières.⁸ - **\$6 millions pour renflouer le fonds de défense.**⁹ - En 36 mois, \$6,378,372 pour soutenir les luttes du secteur public.¹⁰ - **À Québec, la CSN commémore le soulèvement populaire de 1918.**¹¹ - À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le syndicat réclame la réouverture de 150 lits fermés pour trois mois; 2,300 patients sont en attente.¹² - **Diverses activités marqueront le 60e anniversaire de la CSN.**¹³ - Une première: colloque international des travailleurs de l'Alcan.¹⁴ - **Le Grand Vautour clic clic fait son apparition.**¹⁵ - 100,000 personnes manifestent contre les taux d'intérêt à Ottawa.¹⁶ - **Un patron d'hôtel s'étonne que Miguel soit délégué syndical puisqu'il vient du Chili.**¹⁷ - 30,000 personnes manifestent contre la crise à Montréal.¹⁸ - **Cessez de plagier les politiques de Reagan, disent les trois centrales à Ottawa.**¹⁹ - Les syndicats américains commencent à réagir face aux concessions.²⁰ - **Des moyens pour mieux vivre.**²¹ - La CSN-Construction mobilise contre le travail au noir.²² - **Prendre ses vacances en mains.**²³ - À 53 ans, sa voix n'est plus qu'un souffle inaudible.²⁴ - **Un cri du coeur des jeunes.**²⁵ - I want you for free trade.²⁶ - **Allez donc les croire. Le conte de Jean-Noël.**²⁷ - Le droit à l'avortement libre et gratuit.²⁸ - **Décès d'un des créateurs du sigle de la CSN, Gauguet-Larouche.**²⁹ - Mais qu'est-ce que les Blancs sont venus faire ici?³⁰ - **Le plus gros des contrats sans soumission: démolir le Québec.**³¹ - Le déficit de la CSST: boomerang sur le patronat.³² - **Un pays riche où règne la pauvreté.**³³ - 45 policiers de la SQ prennent d'assaut le siège social de la CSN.³⁴ - **You're not satisfied, punch your card.**³⁵ - Habitez-vous chez vos parents?³⁶ - **Michelle Shocked ou l'autre Amérique.**³⁷ - Il y a 40 ans, la grève de l'amiante.³⁸ - **Chine: choisir soi-même son avenir.**³⁹ - L'histoire ne se répète jamais.⁴⁰

1- No 1, 14-09-78
2- No 4, 29-09-78
3- No 18, 31-01-79
4- No 60, 1-12-79
5- No 74, 25-03-80
6- No 95, 8-12-80
7- No 100, 20-01-81
8- No 104, 17-02-81

9- No 108, 17-03-81
10- No 110, 3-04-81
11- No 113, 24-04-89
12- No 123, 18-12-81
13- No 128, 21-08-81
14- No 135, 9-10-81
15- No 138, 30-10-81
16- No 141, 20-11-81

17- No 148, 11-02-82
18- No 156, 2-04-82
19- No 160, 13-05-82
20- No 177, 9-12-82
21- No 190, 1-05-83
22- No 208, 11-05-84
23- No 211, 11-06-84
24- No 214, 24-10-84

25- No 219, 6-02-85
26- No 229, 9-10-85
27- No 233, déc. 85
28- No 234, 16-01-86
29- No 237, 3-03-86
30- No 242, 26-05-86
31- No 244, 26-09-86
32- No 246, 24-10-86

33- No 256, 17-04-86
34- No 260, 10-06-87
35- No 266, 27-11-87
36- No 270, 29-02-88
37- No 279, 4-11-88
38- No 283, 27-01-89
39- No 291, 26-05-89
40- No 295, 13-10-89

Lisez

NOUVELLES CSN